LES SIGNES DES TEMPS

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte". Matth. 24 : 33.

VOLUME 1. BALE (SUISSE), MARS 1877. NUMÉRO 9.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL
publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ de la Société: J. N. Andrews, Albert Vuilleumier, Louis Schild.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5
par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser: *Bureau des « SIGNES DES TEMPS », Bâle (Suisse).*

LES DEUX LEPRES. (1)

I

Il est un mal hideux, qui, des pieds à la tête,
Peut envahir un homme, ou son toit jusqu'au faîte,
En les rendant impurs,
Moïse, qui le flétrit, le nomma lèpre blanche; (2)
Humeur, venin, poison, qui, sous la peau s'épanche,
Ou sous l'enduit des murs. (3)

II

Verdâtre est la maison (4), l'homme est couvert d'écailles (5)
On abat le logis, qui, sans cœur, sans entrailles,
Ne craint point de mourir;
Mais, le lépreux attend que sa chair tombe en poudre; (6)
Que, son corps, rongé vif, puisse enfin se dissoudre; (7)
Et c'est long à souffrir!

III

Le malheureux atteint de l'effrayant ulcère
Semblait mis sous le coup d'un verdict nécessaire
Qu'aurait prononcé Dieu: (8)
Parents, amis, le monde évitant ses approches,
Il n'était accueilli que des bois et des roches;
Solitude en tout lieu! (9)

IV

Nul secours humain... pas l'ombre d'espérance...
Jéhovah pouvait seul offrir la délivrance;
Parfois, Il guérissait; (10)
Mais, si vers le Seigneur n'élevant pas la tête,
De Satan le lépreux se faisait la conquête,
Le salut s'effaçait.

V

Il est une autre lèpre et c'est la plus terrible,
La lèpre du péché, qui, pour l'enfer horrible,
Prépare un être humain.
Elle atteint l'homme, enfant, dès le sein de sa mère,
Mêle à tous ses bonheurs et la tristesse amère
Et le désir mal sain. (11)

VI

Et, si cette âme est née au milieu des alarmes,
Que les chagrins sur elle aient épuisé leurs armes,
Au point de l'endurcir,
De lui faire oublier et l'amour et la grâce
De ce Dieu tout-puissant dont nul cœur ne se passe,
S'il se veut adoucir.

VII

Puisse alors le pécheur, en sa lèpre profonde,
Recourir à Celui qui vint donner au monde
Un moyen de salut.
Croire au Christ et le suivre, est tout ce qu'on doit faire:
Pour être à jamais pur, qu'on se lave au Calvaire;
Ainsi Dieu le voulut.

VIII.

O Lépreux du péché, que ton cœur se souvienne,
Que, le remède est prêt, si se sentant chrétienne,
Ta voix pousse un seul cri;
Car Jésus répondra, fût-il dans la montagne,
Près d'un Capernaüm, ou loin dans la campagne
— Je le veux... sois guéri! (12)

M. de COLLEVILLE.

Brighthelmstone, Février 1877.

NOTES JUSTIFICATIVES.

(1) Il ne faut pas confondre la lèpre blanche, écailleuse, luisante du Lévitique XIII (צָרַעַת), avec la lèpre noire tuberculeuse, l'éléphantiasis des Grecs, (de ἐλέφας) léontine (de λεοντίασις), satyriasique (de σάτυρος), *Vherpes furfuraceus*, l'alphos ou vitiligo (*Vitulus*) la lèpre des Arabes ou toute autre lèpre prévalant encore aujourd'hui dans la Syrie, les Indes-Occidentales, l'Afrique, les Barbades, l'Amérique et parfois se montrant en Europe. La lèpre des hébreux semble avoir disparu. De savants médecins l'ont supposée semblable à la λευχή des Grecs. Toute lèpre moderne (λεπρα de λέπις, = écaille), qu'elle soit ou non squammeuse n'est guère moins que la lèpre antique un type bien approprié du péché. — (2) Lévit. XIII, 2 et suiv. — (3) Lévit. XIV, 34 et suivant. — (4) Lévit. XIV. 37. La lèpre atteignait aussi les maisons, les vêtements, les ouvrages de peau. On démolissait les habitations, on brûlait les habits et les ouvrages. — (5) Lévit. XIII. 2 et 19. — (6) Job. VII, 5. — (7) Même texte que le précédent. — (8) La lèpre ou Tsarahhath des Hebreux était distinctement nommée *« Le coup, la blessure du Seigneur.»* — (9) Lévit. XIII. 45, 46. — (10) Voyez l'histoire de Naaman. II Rois V, 6. — (11) On sait que le péché originel est une tache héréditaire dans la race d'Adam. — (12) Matth. VIII. 3.

M. de C.

Un homme affamé trouvera sûrement le temps de faire un repas, et un chrétien fervent trouvera le temps de prier et de lire la Parole de Dieu.

PENSÉES CRITIQUES ET PRATIQUES SUR L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAP. 1 : 7—9.

VERSET 7. «Voici, il vient avec les nuées, et tout œil le verra, et ceux mêmes qui l'ont percé; et toutes les tribus de la terre se lamenteront devant lui. Oui: Amen!»

Il vient avec les nuées. Ici Jean nous conduit par la pensée au second avénement de Christ en gloire, événement qui achève et couronne l'œuvre du Seigneur en faveur du monde déchu. Il parut autrefois en faiblesse, maintenant en puissance; autrefois en humiliation, maintenant en gloire. Il vient sur les nuées de la même manière qu'on l'a vu montant au ciel. Act. 1 : 9, 11.

Sa venue sera visible. Tout œil le verra; c'est-à-dire, tous ceux qui seront en vie au temps de sa venue. Nous ne connaissons aucune seconde venue de Christ qui soit égale au silence de la nuit ou qui doive avoir lieu dans les lieux déserts ou dans une chambre secrète. Il ne vient point comme un larron, à la dérobée et silencieusement sur la terre, pour s'emparer de biens auxquels il n'a pas droit. Mais il vient prendre à lui son plus cher trésor, ses saints dormant ou vivant, qu'il a rachetés par son sang précieux; qu'il a arrachés du pouvoir de la mort par une lutte ouverte; et pour lesquels sa venue ne sera pas moins éclatante et triomphante. Ce sera avec la lumière et la splendeur de l'éclair quand elle brille de l'orient jusqu'à l'occident. Matth. 24 : 27. Ce sera avec un son de trompette qui percera jusqu'aux profondeurs de la terre, et avec une voix puissante qu'il éveillera les saints qui dorment dans leurs lits de poussière. Matth. 24 : 31; 1 Thess. 4 : 16. Pour les méchants, il viendra comme un larron parce qu'ils persistent à fermer les yeux sur les signes de son approche, et ne veulent pas croire les déclarations de sa Parole, qu'il est à la porte. Représenter deux venues, l'une privée et l'autre publique, en relation avec le second avénement, comme quelques-uns le font, c'est diffamer le nom du second Avénement et en renier la foi.

Et ceux mêmes qui l'ont percé. Ceux aussi (outre ceux qui ont été mentionnés ci-dessus) qui prirent une part active dans cette tragédie qui amena sa mort, le verront revenir en triomphe et en gloire. Mais comment cela se fera-t-il? Ils ne vivent pas dans la période qui est proche de sa venue; et comment alors le verront-ils? — Par une résurrection; car il n'y a pas d'autre chemin de la vie pour ceux qui ont été une fois couchés dans la tombe.

Mais comment ces méchants paraîtront-ils dans ce temps-là? car la résurrection générale des impies n'aura lieu que mille ans après le second avénement. Chap. 20 : 1—6. A ce sujet, Daniel nous enseigne au chap. 12 : 1, 2 : «Or, en ce temps-là, Micaël, ce grand chef qui tient ferme pour les enfants de ton peuple, tiendra ferme; et ce sera un temps de détresse, tel qu'il n'y en a point eu depuis qu'il y a eu des nations jusques à ce temps-là; et en ce temps-là ton peuple, c'est à savoir, quiconque sera trouvé écrit dans le livre, échappera. Et plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront: les uns pour la vie éternelle, et les autres pour les opprobres et pour l'infamie éternelle.»

Une résurrection partielle nous est présentée dans ces versets; la résurrection d'un certain nombre de personnes, justes et injustes, avant la résurrection générale des deux classes. *Plusieurs*, non pas tous, de ceux qui dorment se réveilleront. *Plusieurs* des justes, non pas tous, pour la vie éternelle, et *plusieurs* d'entre les méchants, non pas tous, pour les opprobres et pour l'infamie éternelle. Et cette résurrection coïncidera avec le temps de détresse, tel qu'il n'y en a point eu qui précède le temps de la venue du Seigneur. «Ceux qui l'ont percé» ne devront-ils pas être du nombre de ceux qui ressusciteront pour les opprobres et l'infamie éternelle? Que peut-il y avoir de plus convenable, autant que l'esprit humain peut en juger, que ceux qui prirent part à la scène d'extrême humiliation du Seigneur, et ceux qui furent les instigateurs du grand crime de la crucifixion, soient ressuscités pour voir sa terrible majesté, lorsqu'il reviendra triomphant, environné de flammes de feu, pour se venger de ceux qui ne connaissent pas Dieu et qui n'obéissent pas à son Evangile?

La réponse de l'Eglise. «Oui, Amen.» Pendant que la venue de Christ est une scène de terreur pour les méchants, elle est une scène de joie pour les justes. Quand la détresse viendra sur la terre, le repos des saints arrivera. Cette venue, qui a lieu avec des flammes de feu, et dans le but de tirer vengeance des méchants, apporte le repos en récompense à tous ceux qui croient. 2 Thess. 1 : 6—10. Tous ceux qui aiment Christ acclameront toute déclaration et tout signe de son retour comme les nouvelles d'une grande joie.

VERSET 8. «Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin, dit le Seigneur, **QUI EST, QUI ETAIT,** et **QUI EST A VENIR,** le Tout-Puissant.»

Une autre personne parle ici. Auparavant c'était Jean qui était l'orateur. Mais ce verset n'a point de rapport avec ceux qui précèdent et ceux qui suivent. Celui qui prononce ces paroles doit être reconnu par les termes employés. Nous avons de nouveau ici l'expression, «qui est, qui était, et qui est à venir,» expression qui a toujours été employée exclusivement pour Dieu le Père. Mais on pourrait demander: Le mot Seigneur ne dénote-t-il pas que c'était Christ? A ce sujet, Barnes donne les notes suivantes: «Plusieurs manuscrits, au lieu de «Seigneur», Κύριος, ont le mot «Dieu», θεός, et ce mot est adopté par Griesbach, Tittman, et Hahn, et c'est celui qui est maintenant regardé comme le plus correct.» Bloomfield remplace le mot Dieu, et regarde les mots «le commencement et la fin,» comme une interpolation. Ainsi se termine bien à propos la première division principale de ce chapitre, par une révélation du grand Dieu du ciel, comme un être d'une existence éternelle, passée et future et d'un pouvoir tout-puissant, et par conséquent, capable d'accomplir toutes les promesses et les menaces qu'il nous a données dans ce livre.

VERSET 9. «Moi, Jean, qui suis aussi votre frère, et qui participe à l'affliction, au règne et à la patience de Jésus-Christ, j'étais dans l'île appelée Patmos, pour la parole de Dieu, et pour le témoignage de Jésus-Christ.»

Le sujet change ici, Jean fait connaître le lieu et les circonstances où il se trouvait quand la Révélation lui a été donnée. Il se montre d'abord comme un frère de l'Eglise universelle, et dès lors participant aux tribulations qui sont inhérentes à la profession de la foi chrétienne dans cette vie.

Et au règne. Ces paroles n'ont pas donné lieu à une petite controverse. Jean veut-il réellement dire que les chrétiens dans l'état présent sont dans le royaume de Christ; ou, en d'autres mots que le royaume de Christ a déjà été établi de son temps? Si ces paroles se rapportent même à l'état présent, elles doivent être prises dans un sens très-limité et déterminé. Ceux qui prétendent qu'elles ont leur application de nos jours, s'appuient généralement sur 1 Pier. 2 : 9 pour prouver l'existence d'un royaume dans le monde actuel et pour en indiquer la nature. Mais, comme nous l'avons remarqué au verset 6, le règne glorieux des saints est encore futur. C'est *par* beaucoup de tribulations que nous pourrons *entrer* dans le royaume de Dieu. Actes 14 : 22. Mais quand on a le royaume, la tribulation est passée. La tribulation et le royaume ne peuvent subsister simultanément. Murdock qui traduit du syriaque ce verset, omet le mot royaume et dit ainsi: «Moi, Jean, votre frère, qui partage avec vous les afflictions et les souffrances qui sont en Jésus le Messie.» Wakefield traduit: «Moi, Jean, votre frère, participant avec vous en endurant l'affliction du royaume de Jésus-Christ.» Bloomfield dit que par les mots tribulation et patience «il est désigné des afflictions et des troubles qui seront supportés pour l'amour et la cause de Christ: et βασιλ. [royaume] signifie qu'il devra partager avec les saints dans le royaume qui est préparé pour eux.» Il dit que le meilleur commentaire de ce passage est 2 Tim. 2 : 12 qui dit: «Si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui.» De tout cela nous pouvons conclure que le royaume de Christ est futur, et que la souffrance et la patience préparent à cette jouissance.

Le lieu. C'était dans l'île nommée Patmos; un petit et stérile ilôt, sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, entre l'île d'Icaria et le promontoire de Miletus, où il existait du temps de Jean la plus proche église chrétienne. Patmos a une longueur de huit milles, une largeur d'un mille, et dix-huit de circonférence. Son nom actuel est Patino ou Patmosa. La côte est élevée et formée d'une succession de caps qui forment plusieurs ports. Le seul qui se trouve aujourd'hui en usage, est formé par une baie profonde, abritée par de hautes montagnes de tous côtés sauf un, où elle est protégée par un cap avancé. La ville, qui est jointe au port, est située sur une montagne élevée et rocailleuse, hémergeant directement du sein des eaux et sur le seul côté habité de l'île. A peu près à moitié chemin de la montagne sur laquelle la ville est bâtie, on voit une grotte naturelle où la tradition prétend que Jean a eu sa vision et a écrit la Révélation. A cause de son aspect sévère et désolé, cette île fut choisie sous l'Empire romain comme lieu de bannissement, et par conséquent pour l'exil de St. Jean. Cela eut lieu à peu près en l'an 94 de notre ère, comme on le suppose généralement, sous l'empereur Domitien; et d'après ce fait la Révélation doit avoir été écrite en l'an 95 ou 96.

La cause du bannissement. Pour la Parole de Dieu et pour le témoignage de Jésus-Christ. C'était le grand crime de Jean et son forfait. Le tyran Domitien, qui était alors investi de la pourpre impériale, plus éminent même par ses vices que par sa position civile, tremblait devant l'apôtre âgé, mais intrépide. Il n'osait pas permettre la promulgation de son pur Evangile dans les limites de son royaume. Il l'exila à Patmos, qui était si isolée qu'on pouvait le dire hors du monde. L'ayant confiné dans ce lieu aride et condamné au travail cruel des mines, l'empereur pensa sans doute qu'il s'était défait de ce prédicateur de la justice et que le monde n'en entendrait plus parler. C'est ainsi que pensait probablement les persécuteurs de Jean Bunyan quand ils l'eurent enfermé dans le cachot de Bedford. Mais quand l'homme croit avoir enseveli la vérité dans un oubli éternel, le Seigneur la fait paraître dix fois plus en gloire et en pouvoir. De l'étroite et sombre cellule de Bunyan éclata une lumière spirituelle qui, proche de la Bible elle-même, a excité l'intérêt pour l'Evangile; et de l'île désolée de Patmos, où Domitien crut avoir éteint du moins un flambeau de la vérité, resplendit la plus magnifique révélation de tous les canons sacrés, pour répandre sa lumière divine sur tout le monde chrétien jusqu'à la fin des temps. Et combien révéreront le nom du disciple aimé, et s'attacheront avec joie à ses ravissantes visions de gloire céleste, qui n'apprendront jamais le nom du monstre qui a causé son bannissement. Vraiment, ces paroles des Ecritures qui déclarent que «le juste sera en mémoire éternelle,» mais que «la réputation du méchant sera flétrie,» sont quelquefois applicables, même pendant cette vie.

U. S.

LA FOI ET LES ŒUVRES.

J'ai entendu un jour raconter l'anecdote suivante, qui me paraît mettre en relief une vérité importante de l'Evangile.

Un pieux batelier, habitant sur les bords d'une large rivière, avait peint sur l'un de ses avirons le mot «FOI» en gros caractères, sur l'autre le mot «ŒUVRES». Lorsque les passagers lui en demandèrent la raison, au lieu de répondre immédiatement, il prit l'aviron «la foi» et le déposa au fond du bateau; puis il se mit à ramer avec «les œuvres» seulement; le bateau tourna sur lui-même, au grand effroi des passagers. Alors il détacha «les œuvres» et se mit à ramer avec «la foi». Le résultat fut le même qu'auparavant, le bateau tourna sur lui-même, seulement dans le sens contraire. Il prit alors les deux avirons «La foi» et «les œuvres» et fit fendre les flots à son léger esquif. Dans le service de Dieu, dit le batelier chrétien, il nous faut unir la foi et les œuvres sans qui nous ne pouvons avancer.

Beaucoup s'écrient, «la foi, la foi» et ne tiennent aucun compte des œuvres; pour d'autres, tout est œuvres avec peu ou point de foi: Le vrai chrétien a tout ensemble et la foi et les œuvres.

EXPLICATION DE MATTHIEU VINGT-QUATRE.

La connexion entre les versets 20 et 21 montre que la tribulation allait commencer pour les chrétiens qui devaient quitter la Judée au temps de la destruction de Jérusalem.

«Or, priez que votre fuite ne soit point en hiver, ni en un jour de Sabbat. Car alors il y aura une grande affliction.» Ici notre Seigneur parle de la tribulation que son peuple allait souffrir, à partir du temps de leur fuite. Nous les suivons dans leur fuite aux montagnes; ensuite nous passons aux persécutions de l'Eglise de Dieu sous Rome païenne; et vraiment nous voyons de la tribulation. Et quand nous venons à la période de la persécution papale, nous voyons les enfants de Dieu perdre leur vie en souffrant les plus cruelles tortures que les hommes méchants et les démons puissent infliger. C'est cette dernière période qui est spécialement marquée dans la prophétie. Le prophète Daniel vit, sous le symbole d'une petite corne, la papauté, ses blasphèmes, son arrogance, son œuvre de mort contre les saints, et sa durée comme pouvoir persécuteur. «Il proférera des paroles contre le Souverain, et détruira les saints du Souverain, et pensera de pouvoir changer les temps et la loi; et les saints seront livrés en sa main jusques à un temps, et des temps, et une moitié de temps.» Chap. 7: 25. Presque tous admettent «qu'un temps, et des temps, et une moitié de temps,» signifient 1260 ans. Et si les 1260 ans ont commencé en 538, ils se sont terminés en 1798; et c'est précisément en 1798 que Berthier, général français, entra dans la ville de Rome, et la subjugua. Le pape fut fait prisonnier, et enfermé au Vatican. Son pouvoir civil lui fut ôté. Et c'est ici que se termine la période de tribulation dont parle notre Seigneur, et laquelle fut abrégée à cause des élus.

VERSET 22. «Et si ces jours-là n'eussent été abrégés, il n'y eût eu personne de sauvé; mais à cause des élus, ces jours-là seront abrégés.»

La papauté fut revêtue du pouvoir civil pour punir les hérétiques pendant 1260 ans; et si la période de la tribulation des élus n'eût pas été abrégée par la Providence, il est probable qu'il n'y eût eu personne de sauvé; c'est-à-dire que tous les élus auraient été exterminés par leurs ennemis. Mais la réformation de Martin Luther et de ceux qui furent associés à ce grand réformateur, a modifié cette tribulation, et a restreint la rage de la papauté, et consumé son pouvoir jusqu'à l'an 1700. Depuis ce temps, d'après le témoignage unanime de l'histoire, il n'y a point eu de persécution générale dirigée contre l'Eglise. En ceci ont été accomplies les paroles des prophètes: «La terre aida à la femme.» Apoc. 12: 16. «Ils seront un peu secourus.» Dan. 11: 34. Nous sommes amenés dans ce discours prophétique de notre Seigneur jusqu'au dix-huitième siècle. Ceci n'est pas loin de notre temps; et nous nous attendrions naturellement à ce que les instructions et les avertissements du verset suivant s'appliquassent à cette génération.

VERSETS 23, 24. «Alors, si quelqu'un vous dit: Voici, le Christ est ici, ou: Il est là, ne le croyez point. Car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, qui feront de grands prodiges et des miracles, pour séduire même les élus, s'il était possible.»

Ceci est une description de la grande déception spirituelle de l'âge actuel. Bientôt après la première venue de Christ, de faux christs ont paru pour séduire les Juifs à l'égard de cet événement (voyez verset 5); pareillement de faux christs et de faux prophètes se sont élevés de nos jours pour séduire le peuple sur le sujet du second avènement. Les Shakers disent: «Voici, le Christ est ici.» Sa seconde venue est dans la personne d'Ann Lee. «Voici, il est ici,» s'écrient plusieurs des ministres populaires de notre temps. «Sa venue a lieu à la conversion des pécheurs ou à la mort des saints.» Ainsi ils ont autant de secondes venues de Christ qu'il y a de conversions, et qu'il y a de morts dans l'Eglise. Que de brouillards dans cette théologie! «Voici, il est ici.» disent les Spiritistes, et ils «font de grands prodiges et des miracles, et ils séduiraient même les élus, s'il était possible.» Et nous considérons qu'il est prudent de conclure qu'ils séduiront tous les hommes excepté les élus.

VERSETS 25, 26. «Voici, je vous l'ai prédit. Si donc on vous dit: Voici il est au désert, ne sortez point: Voici, il est dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez point.»

Ici notre Seigneur insiste sur ce qu'il vient de leur dire. Son sujet traite des enseignements de ceux qui disent: «Voici, Christ est ici.» «Voici, il est là.» Si les Mormons disent: «Voici, il est au désert,» à la Ville du Lac Salé, «ne sortez point;» cependant plusieurs de leurs disciples y sont allés. Ou, si vous entendez les ministres proclamer: «Voici, il est dans le lieu le plus retiré de la maison,» la seconde venue de Christ est spirituelle et a lieu à la mort, ou à la conversion, «ne le croyez point.» Et pourquoi ne pas croire à ces enseignements mystiques? La raison en est donnée dans le verset suivant.

VERSETS 27, 28. «Et comme l'éclair sort de l'Orient et se fait voir jusqu'à l'Occident, il en sera de même de l'avénement du Fils de l'homme. Car où sera le corps mort, là s'assembleront les aigles.»

Il est bon, non seulement que le Seigneur ait dépeint les faux prophètes, et nous ait mis en garde contre leurs enseignements mystiques, mais encore qu'en opposition à ces vues, il nous ait fait connaître en termes très-clairs de quelle manière il viendra une seconde fois. L'éclair sortant de l'Orient lointain, brillant même jusqu'à l'Occident, illumine tout le ciel. Quel spectacle se présentera devant un monde étonné quand le Seigneur viendra en gloire avec tous ses saints anges! La présence d'un seul ange au sépulcre neuf où Jésus reposait, fit trembler les soldats qui le gardaient, de sorte qu'ils devinrent comme des hommes morts. La lumière et la gloire d'un seul ange frappèrent de terreur ces vaillantes sentinelles. Le Fils de l'homme viendra dans sa gloire royale, et dans la gloire de son Père, accompagné de tous les saints anges. Alors tout le ciel resplendira de gloire, et toute la terre tremblera devant lui.

VERSETS 29—31. «Or, aussitôt après l'affliction de ces jours-là, le soleil deviendra obscur, et la lune ne donnera point sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées. Et alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel. Alors aussi toutes les tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poitrine, et verront le Fils de l'homme venant dans les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande gloire. Et il enverra ses anges, qui, avec un grand son de trompette, assembleront ses élus, des quatre vents, depuis l'un des bouts des cieux jusques à l'autre bout.»

Nous avons déjà vu que dans ce chapitre notre Seigneur parle de la grande tribulation qui allait venir sur son Eglise, et nous avons aussi vu comment les jours de cette tribulation furent abrégés à cause des élus. «Or aussitôt après l'affliction (ou la tribulation) de ces jours-là, le soleil deviendra obscur,» etc. Nous renvoyons le lecteur à la grande obscurité du 19 mai 1780, croyant que cette obscurité était l'accomplissement de cette déclaration. Remarquez que le Seigneur ne dit pas: «*Après ces jours*», mais «après *l'affliction* de ces jours.» Les jours (1260 ans, Dan. 7: 25) nous amènent à 1798, soit 18 ans en deçà du jour ténébreux de 1780. Marc rend ce point plus clair. Il dit: «Or, en ces jours-là, après cette affliction, le soleil sera obscurci.» Marc 13: 24. C'est-à-dire, avant la fin des 1260 ans, mais après que la persécution ou le martyre des saints eût cessé, le soleil fut obscurci. Ceux qui renvoient au futur, ou au passé et avant le dix-huitième siècle, pour montrer l'accomplissement du signe qui est ici mentionné, feraient bien de lire encore Marc 13: 24: «Or en ces jours-là, après cette affliction

LE SOLEIL SERA OBSCURCI.»

«Quelque chose de frappant et de solennel doit avertir que le monde tend à sa fin, et que le dernier jour est très-proche.» — Martin Luther.

Le 19 mai 1780, il y eut un accomplissement remarquable de la prédiction sur l'obscurcissement du soleil; et nul doute ne devrait exister quant aux faits et à la date; car, outre les récits historiques, qui sont tous d'accord en rapportant la grande obscurité qui répond à la prophétie, il y eut un grand nombre de personnes âgées qui furent témoins de cette obscurité, et qui en ont parlé aux hommes de la génération actuelle.

«Dans le mois de mai de l'année 1780, il y eut un jour très-effrayant et ténébreux dans la Nouvelle-Angleterre. Tout le peuple était rempli de crainte. Il y avait une grande détresse dans le village où demeurait Edward Lee. Le peuple était comme rendant l'âme de peur croyant que le jugement allait immédiatement arriver, et les voisins s'assemblèrent autour de l'homme pieux; car sa lampe était allumée, et éclairait plus que jamais au milieu de l'obscurité. Heureux et joyeux en Dieu, il dirigea leur attention vers leur unique refuge contre la colère à venir, et employa les sombres heures en priant pour la multitude en détresse.» Traité No. 379 de la Société américaine des Traités religieux. Vie d'Edward Lee.

«Le 19 mai 1780,» dit le Prés. Dwight dans ses Collections historiques de Connecticut, «fut un jour d'une obscurité remarquable. Les chandelles furent allumées dans plusieurs maisons. Les oiseaux disparurent et gardèrent le silence. La volaille se retira au poulailler. C'était l'opinion générale que le jour du jugement était arrivé. La législature de Connecticut était en session; dans l'impossibilité de transiger des affaires, elle fut ajournée.»

ANNIVERSAIRE DU JOUR OBSCUR. Le jour obscur du 19 mai 1780 est ainsi décrit par M. Stone dans son histoire de Beverly: «Le soleil se leva clair, mais bientôt il présenta une apparence jaunâtre. A dix heures de l'avant-midi il faisait assez noir. L'obscurité augmenta jusqu'à minuit, puis elle commença à diminuer. Durant ce temps les chandelles étaient nécessaires. Les oiseaux disparurent et étaient silencieux, la volaille se retira au poulailler, et les coqs chantaient comme à la pointe du jour, et toutes choses présentaient l'aspect des ombres de la nuit. Une grande alarme fut produite par l'apparence singulière du ciel.» Journal de Portsmouth, le 20 mai 1843.

L'obscurcissement surnaturel du soleil, qui eut lieu le 19 mai 1780, est si généralement reconnu, que le fameux dictionnaire de Noah Webster, édition de 1869, sous le titre de «Vocabulaire explicatoire, etc. de Noms remarquables,» dit: «*Le jour obscur*, le 19 mai 1780; ainsi nommé à cause d'une obscurité remarquable qui eut lieu en ce jour, laquelle s'est étendue sur toute la Nouvelle-Angleterre. Dans quelques endroits, il fut impossible de lire les caractères ordinaires de l'imprimerie, en plein air, pendant plusieurs heures. Les oiseaux chantèrent leurs chants du soir, disparurent et devinrent silencieux; la volaille se retira au poulailler; les animaux rentrèrent dans les maisons, et les chandelles furent allumées dans les maisons. L'obscurité commença à environ dix heures du matin et continua jusqu'au milieu de la nuit suivante, mais avec des différences, quant à la densité et à la durée, dans différentes localités. Pendant plusieurs jours avant cette obscurité, le vent était variable, mais il venait principalement du sud-ouest et du nord-est. *La cause de ce phénomène remarquable est inconnue.*»

Nous extrayons ce qui suit du *Guide de la Connaissance* publié à New-York par Robert Sears en 1844: «Le 19 mai 1780, il y eut une obscurité extraordinaire dans la Nouvelle-Angleterre, qui s'étendit jusqu'au Canada. Elle continua environ quatorze heures, ou plutôt depuis dix heures du matin jusqu'à minuit. L'obscurité était si grande que le peuple était incapable de lire les caractères ordinaires, ou de lire l'heure du jour, ou de prendre le dîner, ou de faire son ouvrage ordinaire, sans la lumière de la chandelle. Il devint triste et l'assoupissement s'empara de lui, et quelques-uns furent très-effrayés. La volaille se retira au poulailler. Les objets ne pouvaient pas être discernés à une très-petite distance, et toutes choses présentaient l'apparence des ombres de la nuit. Il y a eu des jours semblables au jour en question, mais les ténèbres de ces jours étaient moins épaisses et d'une plus courte durée, que celles du 19 mai 1780. Les causes de ces phénomènes sont inconnues. Certainement elles ne furent point le résultat des éclipses.»

«LA LUNE NE DONNERA POINT SA LUMIÈRE.»

«La lune luit par la lumière qu'elle emprunte du soleil, et si le soleil de qui elle reçoit sa lumière est obscurci, elle doit aussi être obscurcie.» Matthew Henry.

«La nuit qui succéda au 19 mai 1780 fut si ténébreuse que dans certains cas on ne put contraindre les chevaux à sortir de l'écurie quand on en avait besoin pour le service. Sur le minuit les nuées furent dispersées, et la lune et les étoiles reluirent avec leur éclat ordinaire.» Journal de Portsmouth, le 20 mai 1843. Extrait pris de Stone's History of Beverly.

Voici le témoignage de M. Tenny d'Exeter, N. H. tel qu'il fut rapporté par M. Gage à la Société historique de cette place: «La noirceur de la nuit suivante fut probablement aussi grande qu'aucune obscurité qui ait été observée depuis que le Tout-Puissant créa la lumière. Je ne pouvais pas m'empêcher de penser que l'obscurité n'aurait pas été plus complète si tous les corps lumineux de l'univers eussent été enveloppés de ténèbres impénétrables, ou s'ils eussent été anéantis. Une feuille de papier blanc que l'on tenait à quelques pouces des yeux était aussi invisible que le velours le plus noir.»

Le Dr. Adams, en parlant de la nuit obscure, dit: «A neuf heures, les ténèbres étaient assez épaisses pour être discernées par plus d'un sens, car il y avait une forte senteur, comme si l'air eût été rempli de suie. Presque tous ceux qui sortirent pendant cette soirée, perdirent leur chemin en retournant à la maison. Comme la lune avait pris son plein le jour avant l'obscurité, les ténèbres étaient aussi extraordinaires qu'elles l'avaient été pendant la journée.»

LES ÉTOILES TOMBERONT DU CIEL.

Nous donnons ici un extrait d'un article qui fut écrit par Henry Dana Ward, concernant la chute des étoiles du 13 novembre, 1833, et qui fut publié dans le Journal de Commerce du 15 novembre 1833: «En entendant le cri: «Regardez hors la fenêtre.» Je me levai d'un profond sommeil, et avec étonnement je vis l'Orient tout illuminé par des météores. Le Zénith, le Nord et l'Ouest présentaient des étoiles tombant à la manière des fruits mûrs tombant d'un arbre agité par le vent. J'appelai ma femme, et comme elle s'habillait, elle s'écria: «Vois comme les étoiles tombent!» Je répondis: «C'est là le prodige!» et nous sentions dans nos cœurs que c'était un signe des derniers jours. Car vraiment les étoiles tombèrent sur la terre, comme lorsque le figuier, étant agité par le vent, laisse tomber ses figues encore vertes. Apoc. 6: 13. Ce langage du prophète a toujours été considéré comme métaphorique. Hier il fut accompli à la lettre. Les anciens entendaient par *aster* en grec, et *stella* en latin, les moindres lumières du ciel. L'astronomie moderne plus raffinée a fait une distinction entre les étoiles et les météores. Donc l'idée du prophète, telle qu'elle est exprimée dans l'original grec, fut accomplie littéralement dans le phénomène d'hier.

«Et comment sont-elles tombées? Ni moi, ni aucun membre de ma famille n'avons entendu aucun bruit; et si je devais chercher dans toute la nature une similitude, je n'en trouverais pas une qui fût aussi convenable pour exprimer l'apparence du ciel, que celle que St. Jean emploie dans la prophétie que nous avons citée. «Les étoiles du ciel tombèrent sur la terre, comme lorsque le figuier, étant agité par un grand vent, laisse tomber ses figues encore vertes.» Nous voyons ici la précision du prophète.

«Les étoiles ne tombaient point comme si elles venaient de plusieurs arbres agités, mais comme si elles venaient d'un seul point; celles qui paraissaient dans l'est tombaient vers l'est; celles qui paraissaient dans le nord, tombaient vers le nord; celles qui paraissaient dans l'ouest, tombaient vers l'ouest; et celles qui paraissaient dans le sud, tombaient vers le sud. Et elles ne tombaient pas comme tombent les figues qui sont mûres: au contraire elles volaient, elles étaient lancées comme des figues vertes qui d'abord refusent de quitter la branche, mais qui sous un choc violent s'arrachent et volent avec force en descendant; et dans la multitude tombante, il y en avait qui croisaient les lignes des autres, selon qu'elles étaient jetées avec plus ou moins de violence; mais chacune tombait de son côté. Tel apparut ce phénomène à tous les membres de ma famille.»

M. Olmstead, professeur du collége de Yale, dit: «La chute d'étoiles de 1833 fut telle qu'elle couvrit une partie considérable de la surface de la terre. Ce phénomène fut visible et présenta la même apparence depuis le milieu de l'Atlantique à l'est, jusqu'au Pacifique à l'ouest; et depuis la côte septentrionale de l'Amérique du sud, jusqu'aux extrémités des Possessions britaniques au nord. Les météores ne volaient pas au hasard, mais paraissaient émaner d'un seul point dans la constellation nommée Léo, près d'une étoile appelée Gamma Léonis... Nous ne devons plus regarder ceci comme un phénomène terrestre, mais nous devons le regarder comme un phénomène céleste. Les étoiles tombantes ne doivent plus être envisagées comme étant des productions casuelles des régions supérieures de l'atmosphère, mais elles doivent être considérées comme étant une visitation des autres mondes, ou comme venant du vide planétaire.»

Le People's Magazine de Boston parlait ainsi, de la chute des étoiles du 13 novembre, 1833, dans son numéro de janvier, 1834: «Le Registre de Rockingham, Virginie, l'appelle une pluie de feu. — Des milliers d'étoiles tombèrent à la fois. Il y en a qui disent que cela a commencé avec un bruit considérable.» J. W.

LA SANCTIFICATION,
ou
Quarante ans d'expérience chrétienne.

—

JACOB et Théodore Schoonerhoven étaient frères, et se ressemblaient d'une manière frappante dans bien des choses; ils étaient également habiles et possédaient un jugement sûr, ce qui les rendait très-propres aux affaires, car ils saisissaient avec une grande promptitude l'occasion d'acquérir des richesses.

Il y avait une chose dans laquelle les deux frères ne se ressemblaient pas du tout: la conscience de l'un ne possédait pas la délicatesse qui animait celle de l'autre. Ils avaient tous deux un front proéminent comme la corniche d'une maison; mais étaient-ils semblables dans cet organe supérieur qu'on appelle le cerveau, que quelques-uns supposent être le siége de la conscience, c'est ce que je ne saurais dire.

Théodore qui avait deux ans de plus que son frère, lui disait souvent: «Viens Jacob, quand même la mère le défend elle n'en saura jamais rien; c'est une petite chose, et elle est si singulière!» Ainsi Jacob, parce que son frère avait plus d'énergie que lui, était souvent entraîné dans le mal, et passait quelquefois la nuit à pleurer jusqu'à ce que son oreiller était mouillé de larmes; et souvent il se glissait hors du lit à la première lueur du jour pour aller confesser à sa mère des fautes dont elle n'avait jamais entendu parler.

Ils étaient élevés dans les principes du calvinisme le plus sévère. Théodore, qui, suivant son tempérament particulier, se croyait digne de tout bonheur et pensait que tout avantage lui appartenait, était assez content de la doctrine de l'élection, ayant une vague mais consolante assurance qu'il était élu, si quelqu'un pouvait l'être. Jacob, quoique possédant un tempérament généreux et désintéressé, pensait que, si quelqu'un devait être réprouvé, il devait l'être d'autant plus lui-même.

A l'époque où les deux frères avaient seize et dix-huit ans, une fatale épidémie sévit dans le pays et causa la mort de plusieurs personnes. Il en résulta un réveil général des consciences, et des assemblées religieuses se tinrent nuit et jour. Théodore fut dans une grande frayeur un jour que sa confiance dans l'élection fut ébranlée par un sermon. Il éleva la voix au milieu de la congrégation, déchirant l'air de ses cris pour demander miséricorde; mais il était bien moins tourmenté par l'idée de ses péchés particuliers et de la relation entre ses péchés, la loi, l'honneur de Dieu, et le bien du prochain, que par une idée vague qu'il était un pécheur et exposé à l'enfer. La lutte ne fut pas longue. Il fut bientôt réjoui dans l'assurance du pardon. Qu'il fût influencé par une disposition constitutionnelle ou non, il semblait qu'il était particulièrement aisé pour Théodore de croire qu'il avait obtenu le pardon, et qu'il était au nombre des élus. Jacob avait une contenance sérieuse, il pleurait même quelquefois, mais parlait peu et n'attirait point l'attention. Mais il était peiné au delà de toute description à cause de ses péchés, vus à la lumière du divin caractère de la loi de Dieu, et surtout, vus à la lumière de la grâce divine. Quand il reçut «l'huile de joie au lieu du deuil,» il mit «le manteau de louange» avec une grande humilité, et adorait Dieu silencieusement; il contemplait la beauté de ses attributs, de son caractère, de sa volonté, de sa loi et de son gouvernement, voyant toutes choses sous un autre jour; il entendait la voix de Dieu d'une manière toute nouvelle, et son cœur attendri recevait chaque impression divine.

Chacun disait: «Quel remarquable exemple du pouvoir divin dans la conversion de Théodore Schoonerhoven; Jacob est sérieux et peut devenir pieux, mais Théodore est un parfait Gédéon; quel don dans la prière et l'exhortation, quel élan dans ses actions de grâce!»

Théodore était le premier partout, il était mis en avant, flatté et loué. Chacun le connaissait. Jacob travaillait par ses préceptes et son exemple à sauver les hommes, ne faisant point de bruit. Peu de personnes le connaissaient.

Un jour que Jacob Schoonerhoven entra dans une chapelle avec un ami, celui-ci après qu'ils se furent assis, l'interrogea au sujet de la sanctification. C'était avant le service et ils étaient seuls. Jacob exprima son opinion en ces termes:

«Quarante années se sont écoulées depuis la conversion de mon frère Théodore et ma propre conversion. Peu après notre conversion il professait la sanctification, et il me sollicitait à la rechercher. Je pensais à la chose. Théodore, après avoir été sanctifié, était plus hardi, plus confiant, mais non moins intéressé. Il était avide de gain, habile en spéculation, prenant avantage de son adresse pour amasser du bien; ayant encore son tempérament égoïste dans toute sa force; son jugement était aveuglé au point de lui faire croire qu'il était digne de toutes les faveurs de la fortune; il pensait que les autres devaient travailler pour lui à bas prix; qu'on devait au contraire lui payer fort cher ses services publics et son travail; que ce qu'il vendait devait avoir un haut prix, et que ce qu'il achetait devait être cédé à bon compte. Mon frère n'avait jamais de scrupules en achetant à bas prix ce qu'il savait devoir augmenter de valeur peu après, et en vendant très-cher ce qui devait bientôt perdre de sa valeur; il n'avait aucun scrupule d'acheter à vil prix de jeunes animaux de grande promesse de personnes qui ne connaissaient pas le véritable prix, et de vendre de jeunes animaux de nulle espérance à des personnes ignorantes, qui le croyaient sur parole. Tout cela était selon la loi, disait-il, approuvé du public et agréable à sa conscience. En considérant le sujet de la sanctification, je compris qu'elle consistait à aimer Dieu de tout mon cœur et mon prochain comme moi-même, — que c'était bien moins une affaire de sentiments que de jugement — non pas l'œuvre d'un moment mais de toute la vie; qu'elle consistait dans l'accord, l'union, et l'harmonie avec Dieu; l'égoïsme remplacé par l'amour du prochain, vivant pour la gloire de Dieu et pour le bien de l'humanité, et cela sept jours par semaine, 365 jours dans l'année; en tout lieu, à la maison ou dans les rues; dans le temple, au moulin ou au marché; dans toutes les affaires, en travaillant, en achetant et en vendant.

«J'allai dans la forêt, priant Dieu de m'accorder la sanctification, quand le Seigneur me dit: «Jacob, aimes-tu ma volonté, ma loi et mon gouvernement de tout ton cœur?» Je répondis; «Oui Seigneur;» le Seigneur me dit: «Aimes-tu ton prochain comme toi-même?» Je répondis «Oui Seigneur». Le Seigneur me dit: «Très-bien, maintenant Jacob montre cette parole par ta vie.»

«Je retournai à la maison dans une disposition joyeuse, chantant des cantiques. Une semaine après ceci, je pris un ouvrage sur l'art militaire, et je lisais ayant une grande ambition pour la gloire militaire. Le Seigneur me dit: «Jacob, souviens-toi de ta parole.» Je vis que je recherchais ma propre gloire: je laissai tomber le livre et ne le repris jamais.

«J'avais fait un arrangement pour me joindre à une loge de francs-maçons et je m'y rendais en hâte quand le Seigneur me dit: «Jacob souviens-toi de ta parole.» Je vis que mon désir avait été provoqué par l'égoïsme, je tournai bride et revins à la maison. J'avais convoité deux poulains que je savais devoir donner des chevaux de grande valeur; ils étaient laids et maigres, et le propriétaire n'avait aucune idée de leur prix et il les aurait vendus bon marché. J'étais sur le point de les acheter, quand le Seigneur me dit: «Jacob, souviens-toi de ta parole.» Je reconnus que je n'aimais pas mon prochain comme moi-même; je m'en allai chez mon voisin et lui dis: «Pierre, gardez vos poulains, ils deviendront les plus beaux chevaux que je connaisse.» Pierre me répondit qu'il ne pensait pas qu'ils eussent quelque valeur; «mais je vous crois, car vous et votre frère connaissez mieux les chevaux que tous les hommes que j'aie jamais vus; je donnerais mille écus de votre connaissance. Mais Mr. Schoonerhoven le fait est que je les dois vendre pour sauver ma maison et mes terres qui sont hypothéquées.» Je vous prêterai l'argent, lui dis-je, vous sauverez votre maison et vous élèverez vos poulains. Il les garda et finalement les vendit pour deux mille cinq cents francs.

«Un homme vint me demander quelques terrains à vendre. J'allais accepter le prix qu'il m'offrait quand le Seigneur me dit: Jacob, souviens-toi de ta parole.» Je dis à l'acheteur: Mr. Broderick je ne puis en conscience vous vendre ces terrains; car cette partie de la ville cessera d'être prospère dans peu d'années. C'est ce qui arriva et je fis une ferme de ces terrains.

«Ainsi ma sanctification faisait des progrès. — Ces leçons ne furent jamais perdues. L'égoïsme fut banni de mes achats et de mes ventes; la faculté de reconnaître immédiatement l'exacte valeur d'une chose et la prévision des changements à venir dont le Créateur m'avait doué ne furent plus employées à augmenter mes richesses. Il était évident pour moi qu'aucun homme ne pouvait acquérir de la fortune par spéculation, tout en aimant son prochain comme lui-même. J'ai instruit des centaines d'hommes honnêtes et pauvres, et je les ai mis en garde contre les spéculateurs. Mon œil était éclairé, ma connaissance augmentait ainsi que mon discernement entre le bien et l'injuste; ma perception devint subtile pour comprendre en quoi consistait l'amour du prochain et mon amour-propre, à comprendre comment il fallait agir pour faire aux autres ce que je désirais que les autres me fissent.

«Un matin je fus éveillé par la voix du Seigneur: «Jacob, lève-toi et sois sanctifié. Souviens-toi de ta parole». Je me levai et en sortant de ma chambre à coucher je rencontrai trois membres d'un Comité qui venaient m'informer que si je ne rétractais pas ce que j'avais dit dans une réunion contre l'esclavage je devrais paraître devant le conseil d'église. Je me souvins de ma parole, je parus devant le conseil et fus exclu de l'église. Etre séparé de l'église de mon premier choix me déchirait le cœur. Le Seigneur me dit: «Jacob, m'aimes-tu plus que ceux-ci?» Je répondis: «Oui, Seigneur, je t'aime plus que tous les autres.» La cause de la tempérance, longtemps auparavant, m'avait causé une même épreuve.

«J'avais depuis longtemps mis à part pour des charités les revenus qui n'étaient pas nécessaires pour l'entretien de ma famille et je recherchais avec soin les plus nécessiteux. J'avais un jour une impression pénible; il me semblait qu'une forte épreuve m'attendait. Le soir, je m'arrêtai dans ma grange et je m'écriai: «Parle Seigneur, car ton serviteur écoute,» et le Seigneur dit: «Jacob, es-tu prêt à être sanctifié par la perte de tout ton bien?» Je répondis: «Oui Seigneur, prends tout. Tu as donné, et si tu prends tout, béni soit ton nom.»

«On frappa à la porte et je l'ouvris. Trois esclaves fugitives, une mère et ses deux filles étaient là. «Voulez-vous nous renvoyer?» dit la mère tristement. Et le Seigneur dit: «Jacob veux-tu obéir à mes lois ou aux lois des hommes?» Je répondis: «J'obéirai à tes lois, Seigneur.» «Entrez» dis-je, aux esclaves; et plus tard je les conduisis en sûreté au Canada. Je fus mis en prison et perdis tout — ma maison, mes terres et mes troupeaux. — J'ai acquis quelques biens par le dur travail de ma vieillesse. Cette petite maison est à moi avec quelques acres de terre. Mon Dieu est réconcilié, ma paix est comme une rivière, et mon trésor est dans le ciel.»

— «Je crois frère Schoonerhoven, que vous ne professez pas la sanctification. Je ne vous ai jamais entendu parler de cela.»

— «Je n'en parle jamais,» répondit Jacob; «le mot est comme un terme de reproche. Des hommes égoïstes, têtus, et orgueilleux, font haute profession de sanctification. On mentionne souvent mon frère Théodore comme étant un modèle d'homme sanctifié. Il a amassé une fortune de cinq cent mille francs par les spéculations, il a toujours cherché la faveur populaire et recherché les honneurs publics: il a toujours été en faveur de l'esclavage et opposé aux lois contre l'intempérance, et il fréquente le parti politique le plus profane et le plus débauché. Le juge, par la décision duquel je perdis toutes mes possessions, professait la sanctification; j'estime que c'est mon devoir de ne faire aucune profession d'éclat. Nous devons néanmoins être sanctifiés chaque jour, dans tous nos actes, nos motifs et nos desseins; dans nos affections, nos dispositions, notre esprit et dans toutes nos transactions. Toute autre sanctification n'est qu'émotion, excitation et enthousiasme; et conforme à l'égoïsme et à l'oppression cruelle.»

— *Wes. Meth. Magazine.*

REMARQUE. L'expérience de M. Schoonerhoven fut écrite il y a quelque vingt ans, alors que l'esclavage existait aux Etats-Unis.

QUESTIONS POUR ECOLES ET FAMILLES.

—

PARADIS PERDU.

1° VOULEZ-VOUS faire le récit de la tentation et de la désobéissance d'Adam et d'Eve dans le jardin d'Eden? Gen. 3.

2° Qui est le serpent qui séduisit Eve? Apoc. 20: 2.

3° Que dit notre Seigneur du caractère de Satan? Jean 8: 44.

4° Ne semble-t-il pas étrange qu'Eve crut Satan plutôt que Dieu?

5° Ne sommes-nous pas coupables du même péché quand nous refusons de croire aux promesses de Dieu?

6° Comment Adam et Eve montrèrent-ils qu'ils avaient conscience de leur culpabilité? Verset 8.

7° Semble-t-il naturel que nous nous cachions de Dieu et des hommes de bien quand nous avons fait du mal?

8° Cette manière de faire peut-elle justifier le mal?

9° Peut-elle attirer la faveur de Dieu?

10° Que devons-nous faire quand nous avons mal agi? (Rechercher Dieu immédiatement; confesser le péché et demander pardon; et si nous pratiquons la vraie repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ, abandonnant le mal et retournant à l'obéissance, il nous sera abondamment pardonné. Répétez Es. 55: 6, 7; Act. 20: 21.)

11° Pourquoi Dieu chassa-t-il Adam et Eve du jardin d'Eden? Versets 22, 23.

12° Où est maintenant l'arbre de vie? Apoc. 2: 7; 22: 1, 2.

13° Qui entrera dans la nouvelle Jérusalem et aura droit à l'arbre de vie? Apoc. 22: 14.

14° Qu'est-ce qu'Adam et Eve ont perdu en désobéissant à Dieu. (Leur innocence, la faveur de Dieu, leur demeure dans le paradis, et leur droit à l'arbre de vie.)

15° Comment pouvons-nous, nous qui avons péché contre Dieu, regagner notre innocence perdue? Voyez Actes 20: 21; Esaïe 56: 6, 7.

16° Quand nous sommes ainsi réconciliés, comment pouvons-nous acquérir le droit à l'arbre de vie qui est dans le paradis de Dieu? (En formant le caractère du nouvel Adam par l'obéissance à Dieu. Rév. 22: 14.)

G. H. BELL.

JE SUIS TROP OCCUPÉ.

—

UN marchand était assis à son pupitre. Des lettres de toutes formes étaient éparses devant lui. Tout son être paraissait absorbé par la complication de ses affaires.

Un chrétien zélé entra dans son bureau. «Je désire vous intéresser un peu à un nouvel effort pour la cause de Christ,» dit l'homme pieux au marchand.

— «Excusez-moi, je suis trop occupé pour m'intéresser à ce sujet maintenant,» répondit le marchand.

— «Mais, l'iniquité s'accroît au milieu de nous,» dit son ami.

— «En est-il ainsi? J'en suis fâché; mais je suis trop occupé pour faire quoi que ce soit.»

— «Quand devrai-je revenir?»

— «Je ne puis le dire. Je suis très-occupé. Je suis occupé chaque jour. Excusez-moi, monsieur; je vous souhaite le bonjour.»

Alors, il accompagna l'intrus jusqu'à la porte de son bureau et vint reprendre l'examen de ses papiers.

Ce marchand avait fréquemment repoussé les amis de l'humanité de cette manière. Quel que fût l'objet de leurs demandes, il était toujours trop occupé pour écouter leurs plaintes. Il avait même dit à son pasteur qu'il avait trop d'affaires pour s'occuper de quoi que ce soit, si ce n'était de gagner de l'argent. Mais un matin, un étranger désagréable s'approcha de lui silencieusement; posant une main froide et humide sur son front, il lui dit: «Viens à la maison avec moi!»

Le marchand posa sa plume; sa tête devenait lourde; son estomac lui causait des douleurs; il quitta son bureau, alla à la maison et se retira dans sa chambre à coucher.

Son visiteur importun l'avait suivi, et prenant place à côté de son lit, lui chuchotait de temps en temps: «Tu dois venir avec moi!»

Le marchand frissonnait de tous ses membres; des spectres de toutes sortes passaient dans son esprit agité. Jusqu'à ce que son pouls fût calmé, son cœur était fortement émotionné; ses yeux se voilèrent, sa langue refusa de se mouvoir. Alors le marchand reconnu que le nom de son visiteur était La Mort!

L'humanité, la charité, la religion avaient également sollicité son influence, son intérêt, ses dons, et toujours en vain; mais quand la mort vint, son excuse était sans pouvoir; il était forcé d'avoir le loisir de mourir.

Veillons de manière à ne pas être trop occupé pour assurer la grande fin de la vie. Quand l'excuse viendra sur nos lèvres, et que nous serons sur le point de dire que nous sommes trop occupés pour faire le bien, rappelons-nous que nous ne pouvons être trop occupés pour mourir.

—*Christian at Work.*

IL est une classe de chrétiens qui mesurent toujours leur progrès par leurs sentiments. S'ils se sentent bien et heureux, ils croient que tout est bien et qu'ils sont dans le droit chemin — le ciel est assuré. Si les épreuves, les tentations et les peines surviennent, ils sont renversés et découragés. Ce n'est point marcher par la foi, mais par le sentiment.

CAR c'est en ceci que consiste notre amour pour Dieu: que nous gardions ses commandements. 1 Jean 5: 3.

LES SIGNES DES TEMPS

„Heureux ceux qui font ses commandements."

BALE (SUISSE), MARS 1877

JAMES WHITE,
J. N. ANDREWS, } RÉDACTEURS
URIAH SMITH,

PENSÉES SUR LE LIVRE DE DANIEL.

EXPLICATION DU CHAPITRE 2 : 19—35.

VERSETS 19—23. «Et le secret fut révélé à Daniel dans une vision de nuit; et là-dessus Daniel bénit le Dieu des cieux. Daniel donc, prenant la parole, dit: Béni soit le nom de Dieu, depuis un siècle jusques à l'autre! car à lui est la sagesse et la force, et c'est lui qui change les temps et les saisons; qui ôte les rois, et qui établit les rois; qui donne la sagesse aux sages, et la connaissance à ceux qui ont de l'intelligence. C'est lui qui découvre les choses profondes et cachées; il connaît les choses qui sont dans les ténèbres, et la lumière demeure avec lui. O Dieu de nos pères! je te célèbre et te loue de ce que tu m'as donné de la sagesse et de la force, et de ce que tu m'as maintenant fait savoir ce que nous t'avons demandé, en nous ayant fait connaître la parole du roi.»

Nous ne sommes pas informés si la réponse fut accordée ou non quand Daniel et ses compagnons présentaient encore leur requête. Si tel était le cas, cela montrerait leur importunité dans cette affaire, car ce fut dans une vision de la nuit que Dieu se révéla lui-même en leur faveur, ce qui montrerait, qu'ils continuèrent leurs supplications, comme on peut en inférer raisonnablement, fort avant dans la nuit, ne cessant qu'ils n'aient obtenu la réponse. Ou, si le temps de la prière était passé, et que Dieu ait accordé la réponse dans un temps subséquent, cela montrerait, et c'est souvent le cas, que les prières ne sont pas inutiles, quoiqu'il n'y soit pas immédiatement répondu. Quelques-uns pensent que Daniel connut la chose par le même songe qu'avait eu Nébucadnetsar; mais Matthieu Henry pense qu'il est plus probable que, «pendant qu'il veillait et priait, le songe lui-même et son interprétation lui furent communiqués par le ministère d'un ange, à son entière satisfaction.» Les mots vision de nuit signifient tout ce que nous voyons, soit dans les visions, soit dans les songes.

Daniel offrit immédiatement sa louange à Dieu pour sa bonté envers lui et ses compagnons; et quoique sa prière ne nous ait pas été conservée, son cantique d'action de grâce est pleinement rapporté. Dieu est tout aussi honoré quand nous lui rendons grâce pour les choses qu'il a accomplies en notre faveur, que lorsque nous reconnaissons par nos prières le besoin de son secours. Que la conduite de Daniel nous soit un exemple à cet égard. Ne recevons jamais une faveur de la main de Dieu, sans lui en rendre grâce. N'y eut-il pas dix lépreux qui furent rendus nets? Et les neuf, où sont-ils?

Daniel avait la plus grande confiance en ce qui lui avait été révélé. Il n'alla pas premièrement vers le roi pour voir si ce qui lui avait été montré était réellement le songe du roi; mais il rendit grâce à Dieu immédiatement de ce qu'il avait répondu à sa prière.

Quand même le songe avait été révélé à Daniel, il n'en prend aucun honneur, comme si c'était par ses prières seules que ces choses eussent été obtenues, mais il s'associe aussitôt ses compagnons, et reconnaît que c'était tout autant une réponse à leurs prières qu'aux siennes. C'était, dit-il, «ce que nous t'avons demandé,» et tu nous les as «fait connaître.»

VERSET 24. «C'est pourquoi Daniel alla vers Arioc, que le roi avait commis pour faire mourir les sages de Babylone; et étant arrivé, il lui parla ainsi: Ne fais point mettre à mort les sages de Babylone, mais fais-moi entrer devant le roi, et je donnerai au roi l'interprétation qu'il souhaite.»

La première requête de Daniel est pour les sages de Babylone. Ne fais point mettre à mort les sages de Babylone; car le secret du roi est révélé. Il est vrai que ce n'était point par leur mérite ou par celui de leurs systèmes de divinations païennes que cette révélation avait été faite; ils étaient tout aussi dignes de condamnation qu'auparavant. Mais leur propre confession de complète incapacité dans cette affaire était une assez grande humiliation pour eux; et Daniel désirait que la révélation qui lui avait été accordée leur sauvât la vie. Ainsi ils furent épargnés parce qu'il y avait un homme de Dieu parmi eux. Et il en est toujours ainsi. A cause de Paul et de Silas, les liens de tous les prisonniers furent déliés. Act. 16 : 26. Pour l'amour de Paul, la vie de tous ceux qui naviguaient avec lui fut sauvée. Chap. 27: 24. Ce sont quelques exemples des innombrables occasions durant tout le cours du temps où les méchants ont bénéficié des bénédictions des justes. Il serait bon qu'ils se rappelassent sous quelles obligations ils sont ainsi placés. Et qui sauve le monde maintenant? Pour l'amour de qui est-il encore épargné? Pour l'amour des quelques justes qui sont demeurés de reste. Que ceux-ci soient enlevés et alors combien de temps les méchants pourront-ils poursuivre leur coupable train? Pas plus longtemps que les Sodomites ne furent supportés, après que Lot fût sorti de devant leur présence corruptrice. Cependant les méchants méprisent, ridiculisent, oppressent ceux auxquels ils doivent de jouir encore de la vie et de tous ses bienfaits.

VERSET 25. «Alors Arioc fit promptement entrer Daniel devant le roi, et il lui parla ainsi: J'ai trouvé un homme d'entre ceux qui ont été emmenés captifs de Juda, qui donnera au roi l'interprétation de son songe.»

Il est toujours dans le caractère des ministres et des courtisans de gagner la faveur du souverain. Aussi Arioc se présenta-t-il comme ayant trouvé l'homme qui pourrait donner l'interprétation désirée; comme s'il avait cherché avec un grand désintéressement pour le roi, quelqu'un qui fût capable de résoudre la difficulté, et à la fin, il l'avait trouvé. Pour découvrir la tromperie de son officier, le roi n'avait qu'à se rappeler, ce qu'il fit probablement, son entrevue avec Daniel, verset 16, et la promesse de Daniel, si le temps lui était accordé, de donner l'interprétation exigée.

VERSETS 26—28. «Et le roi, prenant la parole, dit à Daniel, qui avait nom Beltesatsar: Me pourras-tu faire connaître le songe que j'ai vu, et son interprétation? Et Daniel répondit en la présence du roi, et dit: Le secret que le roi demande est tel, que ni les astrologues, ni les magiciens, ni les devins, ne le peuvent point découvrir au roi. Mais il y a un Dieu aux cieux qui révèle les secrets, et qui a fait connaître au roi Nébucadnetsar ce qui doit arriver aux derniers temps. Ton songe, et les visions de ta tête que tu as eues sur ton lit, sont telles.»

Es-tu capable de faire connaître le songe? fut la salutation douteuse du roi quand Daniel parut en sa présence. Malgré son expérience précédente, le roi semble avoir questionné Daniel sur sa capacité, lui, si jeune et inexpérimenté, voulant faire connaître une chose dans laquelle les mages et les devins avaient échoué si complètement. Daniel déclare pleinement que ni les sages, ni les astrologues, ni les devins ne peuvent faire connaître ce secret. C'était au-dessus de leur pouvoir. Par conséquent le roi ne devait pas être irrité contre eux, ni mettre sa confiance dans leurs impuissantes superstitions. Daniel alors commence par faire connaître le vrai Dieu qui règne au ciel, et qui est le seul révélateur des secrets. Et c'est lui, dit le prophète, qui a fait connaître au roi Nébucadnetsar ce qui doit arriver aux derniers temps.

VERSETS 29, 30. «Tes pensées, ô roi! te sont montées dans ton lit, touchant ce qui arriverait ci-après, et celui qui révèle les secrets t'a déclaré ce qui doit arriver. Et ce secret m'a été révélé, non point par quelque sagesse qui soit en moi, plus qu'en aucun des vivants, mais afin de donner au roi l'interprétation de son songe, et afin que tu connaisses les pensées de ton cœur.»

Il nous est donné ici un des louables traits du caractère de Nébucadnetsar. Différent de beaucoup de souverains qui dissipent le présent dans la folie et la débauche, sans considérer l'avenir, il pensait aux temps à venir, avec le désir ardent de connaître les événements qui les rempliraient, indubitablement afin de connaître la manière de faire un sage emploi du présent. C'est pour cette raison que Dieu lui donna ce songe, que nous devons regarder comme un signe de la faveur divine à l'égard du roi; car il y avait beaucoup d'autres moyens pour faire connaître la vérité renfermée dans ce songe, également à l'honneur du nom de Dieu, et pour le bien de son peuple vivant à cette époque, et pour le bénéfice aussi des générations subséquentes. Mais Dieu n'agissait pas en faveur du roi, indépendamment de son propre peuple; car, quoiqu'il donnât le songe au roi, il accorda l'interprétation par un de ses serviteurs les plus avoués. Daniel d'abord désavoue tout honneur pour lui-même dans cette transaction, et pour modifier les sentiments d'orgueil que le roi pourrait naturellement avoir, étant ainsi instruit par le grand Dieu des cieux, il lui fait savoir indirectement que, quoique le songe lui ait été donné, ce n'était pas seulement pour l'amour de lui que l'interprétation lui était envoyée, mais en faveur de ceux qui la feraient connaître. Ah! Dieu avait quelques serviteurs là et c'était pour eux qu'il agissait. Ils avaient plus de valeur à ses yeux que les plus puissants rois et les potentats de la terre. Si ce n'eût été pour eux, le roi n'aurait jamais eu l'interprétation du songe, probablement pas même le songe lui-même. Quand on remonte à la cause des faveurs divines, on reconnaît qu'elles proviennent de l'intérêt que Dieu porte à ses propres enfants. Dans cet exemple, les vues de Dieu sont parfaitement compréhensibles. Dans la révélation faite à Daniel du songe du roi, il accomplit les faits suivants: 1° Dieu faisait connaître au roi les choses qu'il désirait savoir. 2° Il sauvait ses serviteurs qui se confiaient en lui. 3° Il faisait annoncer d'une manière évidente la connaissance du vrai Dieu à la nation caldéenne. 4° Il mettait en mépris les faux systèmes des devins et des magiciens. Et 5° Il glorifiait son propre nom et exaltait ses serviteurs à leurs yeux.

U. S.

DISCUSSION CONCERNANT L'OBLIGATION DU SABBAT.

Troisième Article.

DANS notre dernier article nous avons parlé de l'action du pouvoir papal concernant la loi de Dieu. Ce que nous en avons dit n'est qu'une faible partie de ce qu'on en pourrait dire. Les prétentions orgueilleuses du pape concernant le troisième et le neuvième commandement par lesquelles il en a délié un grand nombre de l'obligation des serments les plus solennels, nous donne un exemple de sa conduite envers la loi. Si nous acceptions l'interprétation de notre ami que le «temps et la loi» signifient «la prophétie et la loi,» cela ne montrerait pas que la conduite de la papauté envers la loi de Dieu n'a pas été prédite par Daniel.

Notre ami tente de prouver le changement du Sabbat du septième au premier jour de la manière suivante:

«On objecte encore que nulle part n'a été donnée l'autorisation de changer le *repos* d'un jour à l'autre, et que conséquemment la substitution du jour dit premier, au jour dit dernier de la semaine, n'a aucun fondement scripturaire. —

Pour que cette objection eût quelque valeur, il faudrait que l'Ecriture eût fixé à l'avance quel est le premier et quel est le dernier jour de la semaine. Or elle ne l'a pas fixé, et quand elle parle de dernier et de premier elle parle selon la coutume juive. Mais il y a plus; suivant cette même coutume l'Ecriture raconte que les premiers Chrétiens se réunissaient le premier jour de la semaine *pour rompre le pain* (Act. XX, 7), c.-à-d. pour le culte chrétien, et que dans une occasion semblable Paul fit une prédication qui se prolongea jusqu'à minuit. On cherche il est vrai à diminuer l'importance de ce fait en disant que la fraction du pain n'indique pas la S. Cène mais un simple repas, mais outre que les agapes étaient accompagnées de la célébration de la S Cène, il est évident que l'expression *rompre* le pain, ou fraction du pain, indique la commémoration du corps rompu de J.-C.; commémoration dans laquelle il est dit que les premiers chrétiens *persévéraient*. (Act. II. 42.). Il s'agissait donc bien du *culte chrétien*. Or comme le culte est précisément ce qui sanctifie le jour, on ne peut nier que ce fait ne constitue une autorisation à modifier, non le 4e commandement, mais la coutume juive au sujet du jour affecté au repos»

La première de ses déclarations est que Dieu n'a pas indiqué la semaine de manière à ce qu'on pût distinguer le premier et le septième jour avec précision. Mais ceci est une erreur comme nous l'avons montré dans notre premier article. (Voyez N° 7). Nous avons démontré que lorsque Dieu a établi le septième jour comme un mémorial à la fin de son repos, il établit l'ordre des jours de la manière la plus définie; et que par le miracle de la manne, Dieu lui-même témoigne quel jour est le septième. Nous avons montré aussi que les deux jours sont, dans le Nouveau Testament, reconnus et distingués. Le calcul de la semaine ne peut avoir résulté de la coutume juive quand il est vrai qu'il fut établi directement par Dieu.

Ce qu'il dit sur l'habitude des chrétiens de rompre le pain n'est pas exactement correct. Il dit que les premiers chrétiens se réunissaient le premier jour de la semaine pour rompre le pain et que dans une de ces occasions Paul prêcha. Act. 20: 7. Mais la vérité est que ce texte est le seul qui mentionne une assemblée où l'on ait rompu le pain au premier jour de la semaine, et ce passage ne dit pas que c'était une coutume. Néanmoins ce passage est le principal pour établir le changement du quatrième commandement. Que dit ce texte de ce changement? Rien. Il mentionne le seul exemple où les chrétiens ont rompu le pain au premier jour. Dit-il que c'était la coutume des églises apostoliques en général? Point du tout. Dit-il que c'était la coutume de l'église particulière de Troas? Pas même. Et pourtant ce passage est compté comme autorité pour le changement du quatrième commandement.

Or il y a certaines grandes difficultés pour les personnes qui croient que la résurrection de Christ a changé le Sabbat, et qu'il fut commandé à l'Eglise de rompre le pain en ce jour en mémoire de la résurrection de Christ. La première difficulté est qu'il n'en est rien dit dans la Bible. Les quatre évangélistes racontent la résurrection et parlent dans ce récit du Sabbat et du premier jour; mais ils ne disent pas un mot concernant un changement. Matth. 28 : 1; Marc 16 : 1, 2; Luc 23 : 56; 24 : 1; Jean 20 : 1. Et concernant la cène, ce n'est point un mémorial de la résurrection, mais de la mort de Christ. 1 Cor. 11 : 26. Et la cène n'est pas établie pour un certain jour de la semaine; elle fut célébrée la première fois par Jésus et les apôtres, le soir avant la crucifixion. Luc 23. Dans la suite, elle fut célébrée par les premiers chrétiens chaque jour. Act. 2 : 46.

Il est vrai que Christ trouva les apôtres ensemble le soir après sa résurrection, (Jean 20:19) mais si nous observons qu'ils avaient une demeure commune, (Act. 1 : 13) qu'ils soupaient quand Jésus entra, (Marc 16 : 12 — 14) et qu'il les reprend à cause de leur incrédulité concernant sa résurrection, nous verrons qu'ils n'étaient pas occupés à célébrer le premier jour en l'honneur de sa résurrection. Leur première rencontre après ce soir eut lieu après huit jours (voyez le grec), mais il est douteux que cela soit tombé sur le premier jour. Jean 20 : 26. La rencontre suivante eut lieu sur le bord du Lac de Tibériade où les disciples pêchaient, (Jean 21 : 1—4), mais nous ne savons pas quel jour. La dernière entrevue eut lieu un jeudi quarante jours après sa résurrection Act. 1. Si le Sabbat avait été changé par l'autorité de Dieu, en mémoire de la résurrection de Christ, cela devrait avoir eu lieu au moment de la résurrection, mais nous ne trouvons rien dans tous ces récits qui justifiât un tel changement. La résurrection de Christ doit être célébrée, mais non point par une institution ordonnée par les hommes. L'ensevelissement avec Christ dans le baptême est le mémorial divin de l'ensevelissement et de la résurrection de Christ. Rom. 6 : 3—5; Col. 2 : 12.

Mais si le commandement de Dieu avait été changé par la résurrection de Christ, et si le premier jour avait été mis alors à la place du septième, nous trouverions des choses très-difficiles à expliquer dans le livre des Actes. Si un tel changement avait été fait, il était du devoir des apôtres de l'observer eux-mêmes et de l'enseigner aux autres. Voyons ce qu'ils font et ce qu'ils disent concernant ce grand changement. D'abord il était nécessaire de l'enseigner au peuple. Qu'en dit Pierre le jour de la Pentecôte? Pas un seul mot. Act. 2. Etait-ce parce qu'il craignait d'offenser les Juifs, lui qui les appelait les meurtriers de Christ? Verset 23. Dans le chapitre suivant, après un miracle spécial, il enseigne de nouveau le peuple, et il parle encore du crime de la crucifixion, et il mentionne la résurrection de Jésus-Christ mais il ne dit pas un seul mot du changement du Sabbat en mémoire de sa résurrection. Mais dites-vous peut-être que le temps n'était pas encore venu d'en parler? Nous répondrons que si la loi de Dieu avait été changée, c'était le devoir impérieux des apôtres d'en instruire le peuple parce qu'il la transgressait en supposant la garder.

Mais au chapitre 4, les apôtres sont arrêtés, et Pierre prêcha aux autorités sur le Ps. 118, et il employa pour texte les mots que l'on avance maintenant pour soutenir le changement du Sabbat; mais quoiqu'il ait une occasion aussi convenable, et quoi-

que le peuple eût besoin d'en être instruit, il n'en dit pas un mot. Le temps n'était-il pas arrivé pour le peuple de prendre connaissance de ce nouveau devoir? — Le temps est arrivé quand le devoir commence. Direz-vous que Pierre craint de mentionner ce changement? Lisez son discours dans cette occasion et dites-nous si Pierre était un homme timide.

Que trouvez-vous au chapitre 5 concernant ce changement? Rien. Et au chapitre 6? Rien. Et au chapitre 7? Rien. Néanmoins l'instruction sur ce sujet était nécessaire. Au chapitre 8, nous avons la mission de Philippe à Samarie; si les apôtres n'avaient pas mentionné le Sabbat par crainte des Juifs, Philippe n'avait pas une telle crainte à Samarie; et pourtant il n'en dit pas un mot. N'était-il pas nécessaire que le peuple en fût informé? Dans le même chapitre, nous avons son entrevue avec le seigneur éthiopien qui fut converti par sa prédication; c'était la seule occasion qu'eût cet homme d'être instruit, mais Philippe ne dit pas un seul mot à cet égard. Le chapitre 9 est également silencieux. Au chapitre 10, nous avons la mission de Pierre chez les Gentils. Certainement la crainte d'offenser en parlant du changement du Sabbat n'existait pas pour Pierre quand il prêchait aux Gentils; mais il n'en parle pas plus aux Gentils qu'aux Juifs. Aurait-il pu passer la chose sous silence si ce changement avait été fait? Que trouvons-nous à ce sujet aux chapitres 11 et 12? Rien. Et pourtant le temps est arrivé, car l'histoire quitte les Juifs pour les Gentils. Nous avons cherché jusque ici, et nous n'avons pas trouvé un seul mot des apôtres concernant ce changement. Si les apôtres gardaient le premier jour, il fallait qu'ils l'enseignassent aux autres; mais ce n'est pas tout. S'ils avaient gardé ce jour, leurs ennemis les en auraient accusés. Mais il n'en est point question.

Dans les chapitres 13 et 14, nous avons le commencement des travaux de St-Paul parmi les Gentils; il mentionne les choses qui ont lieu chaque Sabbat par lesquelles il rappelle le septième jour chap. 13:27. Il ne parle nulle part concernant le changement en question. Quand les Gentils, à Antioche, eurent ouï Paul prêchant aux Juifs le jour du Sabbat, ils le prièrent de leur prêcher les mêmes choses le *Sabbat suivant;* (verset 42) et le Sabbat suivant presque toute la ville s'assembla pour ouïr la Parole de Dieu. Or, si Paul avait eu à établir un nouveau jour de culte, il aurait dit à ces Gentils de venir le jour après, qui aurait dû être le jour consacré au culte. Au contraire, il se prépare à leur parler au septième jour suivant. Nous lisons au chapitre 15, que certains Juifs de Jérusalem trouvaient que Paul n'enseignait pas la circoncision aux Gentils, et ils font aussitôt des plaintes contre lui. Supposez qu'ils l'aient trouvé enseignant un autre Sabbat, n'auraient-ils pas fait des plaintes d'autant plus vives? Mais ils ne l'en accusent nullement; ce qui prouve qu'ils n'ont aucune raison de faire de telles plaintes. Ces personnes causent pourtant un tel trouble concernant l'obligation de la circoncision et la loi cérémonielle que la chose fut portée devant les apôtres à Jérusalem. La question n'était point relative à la loi morale, mais à la loi cérémonielle. Et aucune question concernant le Sabbat de la Bible ne fut soulevée à cette occasion; ce qui prouve qu'aucun changement n'avait été fait.

Dans le 16e chapitre, nous trouvons Paul prêchant le jour du Sabbat à Philippes aux Gentils, qui avaient accoutumé de se réunir ce jour-là; et nous ne trouvons aucune mention du premier jour. Au chapitre 17, nous voyons Paul disputant avec les Juifs trois Sabbats, suivant sa coutume. Au chapitre 18, nous apprenons qu'il prêche dans la synagogue chaque Sabbat. Ici, pas plus qu'au chapitre 19, il n'est fait allusion à un nouveau jour de culte. Un nouveau jour n'aurait pu être établi sans qu'il en fût dit quelque chose par ses partisans ou par ses adversaires.

Mais au chapitre 20, nous avons la seule mention du premier jour qui soit faite dans ce livre. Paul eut une assemblée, non point pendant le jour, mais le soir; car nous lisons qu'ils avaient beaucoup de lampes. Et comme les jours, d'autorité divine, commencent et se terminent au coucher du soleil, (Gen. 1; Lév. 23:32; Marc 1:32) cette assemblée eut lieu le soir appelé aujourd'hui samedi soir, car le premier jour de la semaine finit le dimanche soir, au coucher du soleil. Ainsi il paraît que les disciples étaient réunis à la fin du Sabbat afin d'avoir une assemblée d'adieu avec Paul; et leur réunion se continua jusqu'au matin, au moment ou Paul continua son voyage. Luc mentionne la coutume de Christ, de Paul et des Gentils pieux concernant le septième jour. Luc 4:16; Act. 16:13; 17:2; 18:4. Mais il ne dit pas un mot d'une coutume concernant le premier jour. Aussi ne donne-t-il à ce jour aucun titre sacré. S'il avait un tel titre, il était de la plus grande importance que Luc le donnât. Maintenant nous demandons à la lumière de tous ces faits quel chrétien peut trouver une raison suffisante pour changer la loi de Dieu?

Notre ami dit aussi que le culte sanctifie le jour; mais il n'a pas lu cela dans la Bible. Après que Dieu se fût reposé au septième jour, il le sanctifia. C'est pourquoi il a une place dans la loi de Dieu; et nous pensons que ce jour est au-dessus du premier jour que Dieu n'a jamais sanctifié.

Le premier jour de la semaine est mentionné dans 1 Cor. 16:2, comme un jour où chacun doit examiner ses affaires et mettre à part chez soi une partie de ses gains pour la cause de Dieu; et cela n'intime pas que ce soit un jour d'assemblées publiques.

Dans l'Apoc. 1:10, nous lisons que Jean fut ravi en esprit le jour du Seigneur, (trad. de Lausanne), mais nous n'avons aucune information que ce fut le premier jour de la semaine. Il est vrai que les traducteurs français appellent ainsi le premier jour de la semaine. Mais cette appellation ne peut être trouvée qu'environ 200 ans après Christ. Or c'est la Bible qui doit décider quelle jour appartient au Seigneur. Le seul jour qui a été réclamé par le Père ou par le Fils est le septième jour. Gen. 2:3; Ex. 20:8—11; Esaïe 58:13; Marc 2:28. Dans le numéro prochain, nous parlerons de l'observation du premier jour à la lumière de l'histoire. J. N. A.

ISRAEL ET LE PAYS DE CANAAN.

DIEU mit le peuple d'Israël en possession de la Palestine par son interposition directe. Ps. 44:1—3. Mais quand il leur donna ce bon pays, il le leur donna comme fermiers, étant lui-même le propriétaire et leur en laissant la possession sous son bon plaisir. Ainsi Dieu dit: «La terre est à moi, et vous êtes étrangers et habitants chez moi.» Lév. 25:23. Mais les conditions étaient justes et raisonnables. Le propriétaire exigeait seulement des choses qui concouraient au bien des habitants.

Le Très-Haut, comme propriétaire, ne voulait pas retirer la possession de son héritage à Israël. Il leur promit la possession du pays sans limiter le temps. Nous avons déjà vu que toutes les bénédictions possibles leur furent offertes sous la condition d'obéissance, et qu'aucun jugement ne pouvait les frapper à moins qu'ils désobéissent à Dieu. Ils n'avaient rien à craindre des terribles maladies qu'ils avaient vues en Egypte, s'ils étaient fidèles. Ex. 15:26. Sous la même condition leur pays était exempté du vent brûlant, de la sécheresse et de la nielle. Le vingt-huitième chapitre du Deutéronome est digne de l'étude la plus attentive. Il indique les grandes bénédictions et les grandes malédictions qui suivraient ou leur obéissance ou leur rebellion. Ils pouvaient être la première ou le rebut des nations. Deut. 28:13. Quoique tous les Israélites mâles dussent se rassembler à Jérusalem trois fois l'an, Dieu promit que leurs ennemis n'en profiteraient pas pour envahir le pays. Ex. 34:23, 24.

Si nous étudions le livre des Juges, nous verrons que toute invasion de leur pays et toute captivité dont ils souffrirent furent la suite de leur rebellion, et qu'aucune calamité ne serait venue fondre sur eux s'ils n'avaient pas péché contre Dieu. Si nous poursuivons leur histoire au travers des livres de Samuel, des Rois et des Chroniques, nous trouverons encore que toutes leurs calamités, toutes leurs détresses, toutes leurs captivités leur survinrent à cause de leurs révoltes contre Dieu. Et s'ils avaient obéi aux lois de l'Eternel, ils auraient vécu en toute quiétude dans leur pays. Le roi de Babylone n'aurait pu détruire Jérusalem et emmener les Juifs en captivité si ces derniers n'avaient pas refusé d'obéir à Dieu. Jér. 17:19—27; Néh. 13:17, 18; 2 Chr. 36:14—17. La destruction de Jérusalem par Titus et la dispersion d'Israël parmi toutes les nations n'étaient pas choses nécessaires; si les Juifs avaient reçu Christ, toutes ces calamités auraient pu être évitées. Luc 19:41—44; Matth. 21:33—41; 22:3—7. Ils seraient la nation la plus honorable, la plus distinguée de toutes les nations. Leur ville serait un lieu du plus grand intérêt pour les chrétiens, et leur temple, une maison de prières pour toutes les nations pendant la dispensation chrétienne. Hélas! ils refusèrent de recevoir le Fils de Dieu; au contraire, ils le tuèrent; et ce crime causa leur ruine. Au lieu d'accepter et de garder la place la plus honorable parmi les nations pendant la dispensation évangélique, ils attirèrent sur eux les plus grands châtiments de Dieu. Leur ville fut détruite, leur temple brûlé et réduit en poussière, et ceux qui auraient continué à être les possesseurs de ce bon pays ont été, par leur propre faute, dispersés parmi toutes les nations jusqu'à nos jours. J. N. A.

LA VIE ETERNELLE.

LA VIE éternelle est promise comme récompense des justes. Selon l'enseignement de St. Paul, elle consiste en gloire, honneur et immortalité. Rom. 2:7. La vie éternelle doit être précisément ce que son nom implique: une vie qui doit remplir les âges de l'éternité. Elle est accordée au peuple de Dieu. «Et c'est ici la vie éternelle: qu'ils te connaissent seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé Jésus-Christ.» Jean 17:2, 3. Le commandement de Dieu est la vie éternelle, c.-à-d. que ceux qui obéissent recevront ce don en récompense. Jean 12:50. Ainsi ceux qui seront sauvés, possèderont les âges de l'éternité où ils apprendront à connaître les perfections de Dieu et de son Fils, et seront changés à son image par une progression incessante.

Concernant ce don ineffable de Dieu, Jean écrivit les paroles suivantes: «Je vous ai écrit ces choses, à vous qui croyez au nom du Fils de Dieu, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, et afin que vous croyiez au nom du Fils de Dieu.» 1 Jean 5:13. Elle nous appartient maintenant, mais dans l'état présent, elle est à nous seulement par promesse et non point par possession actuelle. Ainsi Jean écrit ailleurs: «Et c'est ici la promesse qu'il nous a annoncée; savoir, la vie éternelle.» 1 Jean 2:25. Ce que nous avons par promesse, nous pouvons le posséder en réalité lorsque la promesse est remplie. Paul parle de la même manière concernant notre possession de la vie éternelle: «Sous l'espérance de la vie éternelle, laquelle Dieu, qui ne peut mentir, avait promise avant les temps éternels.» Tit. 1:2. Ces choses que nous espérons par les promesses de Dieu, nous ne les possédons pas actuellement; mais Jean explique nos relations actuelles avec ce don de Dieu dans ces paroles: «Et c'est ici le témoignage; savoir, que Dieu nous a donné la vie éternelle; et cette vie est en son Fils. Celui qui a le Fils a la vie; celui qui n'a point le Fils de Dieu n'a point la vie.» 1 Jean 5:11, 12. Nous avons la vie éternelle, non point en nous-mêmes, mais en Jésus-Christ. Il est la source de la vie. Jean 5:26. Il nous appartient, et en lui nous avons maintenant la vie éternelle. Paul dit ainsi: «Car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Christ en Dieu. Quand Christ, qui est votre vie, apparaîtra, vous paraîtrez aussi alors avec lui en gloire.» Col. 3:3, 4. Quand Christ apparaîtra, les justes ne possèderont plus la vie éternelle par promesse, mais ils «s'en iront à la vie éternelle.» Matth. 25:46. Ce que nous avons maintenant par promesse, nous l'avons sous condition. Rom. 2:7. Et avant que les justes entrent dans la vie éternelle, selon Matth. 25:31—46, ils seront jugés afin qu'il soit démontré qu'ils ont rempli les conditions exigées. J. N. A.

— UNE lettre peut maintenant faire le tour de la terre en soixante-dix-huit jours.

LES PARENTS ET LES ENFANTS.

SI c'est le devoir des parents qui ont la crainte de Dieu devant leurs yeux de réprimer leurs enfants, c'est aussi leur devoir d'étudier leurs dispositions et leurs tempéraments, et de chercher à subvenir à leurs besoins. Il y a des parents qui ont soin de pourvoir aux besoins temporels de leurs enfants; si leurs enfants sont malades, ils les nourrissent tendrement et fidèlement, et alors ils pensent que leur devoir est accompli. Ils se trompent. Leur œuvre n'est alors que commencée. Il leur reste à satisfaire aux besoins de l'esprit. Il faut de la sagesse pour appliquer des remèdes convenables à un esprit blessé. Les enfants ont des épreuves qui sont aussi pénibles et aussi difficiles à endurer que celles des personnes qui sont plus avancées en âge. Les parents n'ont pas toujours les mêmes sentiments. Ils sont souvent en perplexité. Quelquefois ils se trompent à cause de fausses vues et de faux sentiments. Satan les tourmente, et souvent ils succombent à ses tentations. Ils parlent avec irritation, et de manière à exciter leurs enfants à la colère, et sont quelquefois exigeants et de mauvaise humeur. Les pauvres enfants participent au même esprit, et les parents ne sont pas en état de leur aider, car ce sont eux qui sont la cause du trouble. Parfois tout semble aller mal. Tous sont irrités et mènent une vie malheureuse Les parents blâment leurs pauvres enfants, pensant qu'ils sont les enfants les plus désobéissants et les plus déréglés qui existent, tandis que c'est en eux que se trouve la cause de tout le mal. C'est ainsi que certains parents par leur manque de patience, et faute de se gouverner eux-mêmes, produisent tant de trouble et de sérieuses difficultés dans leurs familles. Au lieu de demander à leurs enfants avec tendresse de faire ceci ou cela, ils leur commandent avec un ton de mauvaise humeur et les censurent sans cause. Cette manière d'agir envers les enfants ôte leur joie et leur ambition à faire le bien. Ils n'obéissent point par amour, mais parce qu'ils n'osent pas faire autrement. Ce qu'ils font, ils le font à contre cœur. C'est pour eux une tâche au lieu d'être un plaisir; ce qui les porte souvent à négliger toutes vos directions; et cela augmente votre irritation et ajoute au malheur des enfants, qui sont censurés davantage: leurs fautes sont exagérées; le découragement les gagne; un esprit d'insouciance, qui leur enlève le désir ardent de vous plaire, et les porte à chercher ailleurs le plaisir et le bonheur qu'ils ne trouvent pas en famille, s'empare d'eux. Ils s'associent avec les enfants mal élevés et deviennent bientôt aussi corrompus qu'eux.

Sur qui repose ce grand péché? Si la maison paternelle avait été rendue plus attrayante, si les parents avaient manifesté de l'amour et de l'affection pour leurs enfants, et s'ils leur avaient trouvé de l'occupation, leur manifestant de la tendresse et leur montrant avec amour comment ils pouvaient répondre à leurs désirs, ils auraient touché leurs cœurs, gagné leur amitié et obtenu une prompte obéissance. Les parents, en se gouvernant eux-mêmes, en parlant avec douceur, en louant leurs enfants quand ils essaient d'être sages, encouragent leurs enfants à faire le bien, les rendent heureux, amènent la joie dans la famille.

Quelquefois les parents excusent leur mauvaise conduite en disant qu'ils ne se portent pas bien. Ils sont nerveux, et pensent qu'ils ne peuvent pas être patients et calmes et parler agréablement. En ceci ils se séduisent eux-mêmes. Satan se réjouit de ce que ces personnes ne reconnaissent pas que la grâce de Dieu est suffisante pour leur donner de vaincre leurs infirmités naturelles. Elles peuvent et doivent, dans toutes les occasions, maîtriser et gouverner leurs esprits. Dieu exige qu'elles fassent cela. Elles doivent sentir que quand elles donnent lieu à l'impatience, elles font souffrir les autres. Ceux qui les entourent sont affectés par l'esprit qu'elles manifestent, et s'ils imitent leur exemple, tout ira mal.

Pères et mères de famille, quand vous vous sentez emportés par la passion vous

ne devriez pas commettre un si grand péché que d'empoisonner toute la famille avec cette irritabilité. Veillez alors sur vous-mêmes, et prenez dans vos cœurs la résolution de ne point pécher avec votre langue. Vous ne devez laisser échapper de vos lèvres que des paroles agréables. Dites : « Je ne diminuerai pas le bonheur de mes enfants par une parole irritante. » En vous gouvernant vous-mêmes de cette manière vous deviendrez plus forts. Votre système nerveux ne sera pas aussi sensible. Vous serez renforcés par les principes de la droiture. Le sentiment que vous vous acquittez fidèlement de votre devoir, vous fortifiera. Les anges de Dieu approuveront vos efforts et vous aideront. Quand vous vous sentez impatients vous êtes trop enclins à penser que la cause, est dans vos enfants et vous blâmez vos enfants lorsqu'ils ne méritent pas d'être blâmés. Dans une autre occasion ils pourraient faire les mêmes choses sans que vous considérassiez que leurs conduite fût censurable. Les enfants observent et sentent ces irrégularités, et eux aussi ne sont pas toujours dans la même condition, et n'ont pas toujours les mêmes sentiments. Quelquefois ils sont mieux préparés à rencontrer ces changements dans la disposition et la conduite de leur parents, et d'autrefois ils sont nerveux et ne peuvent pas endurer la censure et leurs esprits se révoltent contre la repréhension. Les parents veulent qu'on les excuse et qu'on les favorise lorsqu'ils ne sont pas bien disposés, mais ils ne voient pas toujours la nécessité de supporter et de favoriser leurs enfants lorsqu'ils sont dans la même condition. Ils excusent en eux-mêmes ce qu'ils censurent dans leurs enfants qui étant jeunes n'ont pas d'expérience. Il y a des parents qui ont un tempérament nerveux, et qui lorsqu'ils sont fatigués par les soins et le travail, ne s'efforcent pas d'être calmes et patients, mais ils manifestent envers ceux à qui ils devraient être le plus attachés, l'impatience et l'irritation ; et ainsi ils déplaisent à Dieu et amènent de la tristesse, du trouble et de l'affliction dans la famille. Les enfants, dans leurs troubles, devraient être souvent consolés par la plus tendre sympathie. La tendresse et le support mutuels feront de la demeure paternelle un paradis, et y inviteront les saints anges.

La mère peut par la grâce de Dieu contrôler ses nerfs quand elle se sent affaiblie et opprimée; et même quand elle est malade, elle peut, par la discipline, être plaisante et joyeuse, et endurer plus de bruit de la part des enfants qu'elle n'avait cru pouvoir endurer. Si les infirmités et la langueur de l'esprit affecte la mère, elle ne devrait pas faire sentir à ses enfants ses infirmités, et amener des nuages sur leurs esprits jeunes et sensibles, et leur faire sentir que la maison est une tombe et que la chambre de la mère est le lieu le plus sombre et le plus ennuyeux de la terre. Par la puissance de la volonté l'esprit et les nerfs peuvent être calmés.

Ne portez pas un air morose devant vos enfants. S'ils succombent à la tentation, et qu'ensuite ils voient leurs fautes et s'en repentent, pardonnez-leur leurs fautes aussi librement que vous désirez être pardonnés de votre Père qui est aux cieux. Instruisez-les avec tendresse et liez-les à vos cœurs. C'est un temps critique pour les enfants. Veillez et repoussez les influences ayant pour but d'éloigner vos enfants de vous et de les détourner du chemin de la vertu. Encouragez vos enfants à faire de vous leurs confidents, à vous dire leurs épreuves et leurs joies. En faisant cela vous les garantirez contre plusieurs piéges que Satan a préparés pour leurs pieds. Mais si vous ne traitez vos enfants qu'avec rigueur, si vous oubliez votre enfance, et si vous oubliez qu'ils ne sont que des enfants, et que vous essayiez de les rendre parfaits et de faire d'eux incontinent des hommes et des femmes, vous fermerez la porte d'accès que vous auriez pu avoir dans le cœur de vos enfants, vous les obligerez à ouvrir une porte à de mauvaises influences qui affecteront leurs jeunes esprits, et avant que vous vous réveilliez pour voir leur danger, leurs esprits auront été empoisonnés par les autres.

Satan et ses anges font de puissants efforts pour s'emparer des esprits des enfants, et il faut les traiter avec douceur, avec tendresse chrétienne, et avec amour. C'est ainsi que vous exercerez sur eux une influence salutaire et ils sentiront qu'ils peuvent placer en vous toute leur confiance. Encouragez en vos enfants, par l'attrait de la maison et de votre société, le désir d'être avec vous. Si vous faites cela, ils ne rechercheront pas autant la société d'autres jeunes camarades dont l'influence tend souvent à corrompre les mœurs. Leur conversation n'est pas toujours choisie, polie et profitable. Des paroles corrompues seront prononcées dans l'oreille, lesquelles, si elles ne sont pas repoussées, seront reçues, prendront racine dans le cœur, porteront du fruit et corrompront les mœurs. A cause de la méchanceté qui est maintenant dans le monde la restriction est nécessaire pour les enfants, et les parents doivent prendre un soin spécial pour leurs enfants, afin de les lier à leurs cœurs et de les convaincre qu'ils désirent les rendre heureux.

Il ne faut pas que les parents oublient les années de leur enfance. Ils doivent se rappeler combien ils languissaient pour la sympathie et l'affection, et comme ils se sentaient misérables lorsqu'ils étaient censurés et grondés, et lorsqu'on s'irritait contre eux. Ils doivent de nouveau donner lieu aux sentiments de la jeunesse. Abaissez-vous pour comprendre les besoins de vos enfants. Avec fermeté et amour, demandez que vos enfants vous obéissent. Votre parole doit être respectée, et vos enfants doivent obéir strictement à vos ordres.

Les anges de Dien prennent un vif intérêt dans les enfants et les surveillent pour voir quelle est la nature du caractère qu'ils forment. Si Christ nous traitait comme nous nous traitons souvent les uns les autres et comme nous traitons souvent nos enfants, nous tomberions par découragement Jésus connait nos infirmités, les ayant senties lui-même. Il a été tenté en toutes choses, excepté le péché, et il a adapté le sentier à notre force et à notre capacité, et, comme Jacob, il a marché lentement avec les enfants, faisant attention à leur faiblesse, afin qu'il pût être avec nous, nous entretenir et nous consoler et être pour nous un guide perpétuel. Il ne méprise pas, ne néglige pas et ne laisse pas en arrière les enfants du troupeau. Il ne nous a pas commandé d'avancer sans amener nos enfants avec nous. Il ne marche pas si rapidement que nous ne puissions pas le suivre avec nos enfants. Oh! non, mais il a aplani même pour les enfants le sentier qui mène à la vie éternelle. Et nous supplions les parents au nom de Jésus de conduire leurs enfants dans le sentier étroit. Dieu a adapté un sentier à la force des enfants. E. G. W.

LES PROPHETIES DOIVENT ETRE ETUDIEES.

Quand les Adventistes entreprennent d'intéresser le peuple au sujet du second avénement de Jésus-Christ et aux prophéties qui s'y rapportent, on leur dit presque généralement que ces choses n'ont aucune importance, et que, si on est préparé à mourir, on est préparé pour cet événement, qu'il n'y a pas lieu de se rompre la tête à ce sujet. De plus, on leur dit très-confidentiellement que les prophéties sont toutes des mystères, qu'on n'a aucune certitude de les comprendre correctement, que c'est tenter les secrets de Dieu que de les étudier ; mais nous sommes tout prêts à montrer que ces observations sont entièrement fausses.

Si les prophéties ne sont pas compréhensibles, pourquoi le Seigneur les aurait-il données ? Pourquoi la Bible en est-elle remplie ? Dans quel but le Seigneur les aurait-il données chapitre après chapitre, livre après livre, s'il n'avait pas voulu qu'on les comprit ? L'idée même en est déplacée. Je me propose de montrer maintenant, et c'est très-facile, que ce n'est pas seulement notre privilége d'étudier et de comprendre les prophéties, mais que le Seigneur veut que nous le fasssions. Il a toujours béni ceux qui ont apporté dans ces choses un esprit de recherche, qui ont étudié les prophéties avec ferveur, priant Dieu de leur donner son esprit de lumière.

Pierre dit que les prophètes eux-mêmes cherchaient diligemment à comprendre les prophéties qu'ils avaient charge d'annoncer. Il déclare aussi que les anges mêmes désirent regarder jusqu'au fond de ces choses. 1 Pierre 1 : 9—12. Pierre lui-même porte ce témoignage décisif en faveur de l'étude des prophéties. « Nous avons aussi la parole des prophètes, qui est très-ferme, à laquelle vous faites bien d'être attentifs, comme à une chandelle qui a éclairé dans un lieu obscur, jusques à ce que le jour ait commencé à luire, et que l'étoile du matin se soit levée dans vos cœurs ; considérant premièrement ceci : qu'aucune prophétie de l'Ecriture ne procède d'aucun mouvement particulier ; car la prophétie n'a point été autrefois apportée par la volonté humaine : mais les saints hommes de Dieu, étant poussés par le Saint-Esprit, ont parlé. » 2 Pier. 1 : 19—21.

Qu'y a-t-il de plus convaincant et qui prouve mieux la valeur de notre doctrine ? L'apôtre dit : « Nous avons aussi la parole des prophètes, qui est très-ferme, à laquelle vous faites bien d'être attentifs. » Ainsi les prophéties ne sont pas incertaines, et nous faisons bien d'y prendre garde, quoique des professeurs moqueurs et hypocrites puissent dire le contraire.

On suppose que le livre de la Révélation est particulièrement obscur et incompréhensible. Mais voyez comme le Seigneur en parle différemment. Il parle ainsi : « La Révélation de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour découvrir à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt, et qui les a faits connaître en les envoyant par son ange à Jean, son serviteur. » Rev. 1 : 1. Ce livre est donc une *révélation*, quelque chose de révélé, non point quelque chose de caché, de scellé, d'insondable. De plus Dieu a spécialement promis de bénir tous ceux qui liront ce livre, ou ceux qui voudront aller en entendre d'autres le lire. « Bienheureux est celui qui lit, et ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie. » Rév. 1 : 3. Lecteurs nous convoitons cette bénédiction et vous pouvez aussi l'obtenir, non point en refusant de lire et de rechercher ces paroles, mais en les étudiant diligemment. C'est là ce que les Adventistes essayent de faire.

Examinant les récits de la Bible, nous voyons que tous les saints hommes de Dieu ont toujours poussé le cri : « Combien de temps O Seigneur ?» Ils ne sont pas restés dans une stabilité indifférente, mais ils désiraient connaître l'avenir, ils veillaient avec un cœur anxieux, ils demandaient ardemment combien de temps devait s'écouler avant que vienne le jour béni de la délivrance. Prenons brièvement quelques exemples. L'un des anciens prophètes dit en parlant de Jésus : « Je le vois, mais non pas maintenant ; je le regarde, mais non pas de près. » Nombres 24 : 17. Le Psalmiste s'écrie dans la profondeur de son âme troublée : « Jusques à quand les méchants, O Eternel ! jusques à quand les méchants s'égaieront-ils ? Jusques à quand tous les ouvriers d'iniquité profèreront-ils et diront-ils des paroles rudes, et se vanteront-ils ? Ps. 94 : 3, 4. Et le prophète Esaïe, en voyant la rebellion de son peuple et la méchanceté du monde s'écrie : « Jusques à quand Seigneur ? Et il répondit : jusques à ce que les villes aient été désolées, et qu'il n'y ait plus d'habitants, ni d'hommes dans les maisons, et que la terre soit en une entière désolation. » Dieu ne le repoussa pas pour avoir fait cette question, mais il lui donna une réponse définitive. La Bible rapporte que même les saints anges se sont informés avec empressement du temps où la fin viendrait. Ainsi dans Daniel 8 : 13 un ange dit à un autre : « Jusques à quand durera cette vision ?» et il fut répondu à cette question immédiatemment : « Jusques à deux mille trois cents soirs et matins : après quoi le sanctuaire sera purifié. » Verset 14. Ceci montre que Dieu agréait leur question et qu'il prenait plaisir à leur donner une réponse concernant ces choses. Daniel avait le même esprit de recherche concernant les événements futurs. Maintenant considérez combien cela plaisait au Seigneur et avec quel soin il lui donne les informations suivantes : « Or, quand moi, Daniel, j'eus vu la vision, et que j'en eus demandé l'interprétation, voici, comme la ressemblance d'un homme se tint devant moi. Et j'entendis la voix d'un homme au milieu du fleuve Ulaï, qui cria, et dit : Gabriel, fais entendre la vision à cet homme-là. » Versets 15, 16.

Quand le Seigneur vit que Daniel était assez intéressé pour s'enquérir ardemment de ces choses, il commanda immédiatement à l'ange Gabriel de l'en informer. De nouveau nous voyons que Daniel étudiait avec soin les prophéties — celles qui avaient été données par les autres prophètes. Il priait Dieu avec ferveur de l'éclairer concernant ces prédictions. Il dit lui-même ceci : « La première année, dis-je, de son règne, moi, Daniel, ayant entendu par les livres que le nombre des années duquel l'Eternel avait parlé au prophète Jérémie pour finir les désolations de Jérusalem, était de soixante et dix ans ; je tournai ma face vers le Seigneur Dieu, cherchant à faire requête et supplication, avec le jeûne, le sac et la cendre. » Dan. 9 : 2, 3. Plût à Dieu que nous puissions trouver des chrétiens aussi désireux de connaître les prophéties que cet homme de Dieu. Maintenant voyez comment le Seigneur l'en récompensa. Daniel continue : « Comme donc je parlais encore dans ma prière, ce personnage, Gabriel, que j'avais vu en vision du commencement, vola promptement, me toucha, environ sur le temps de l'oblation du soir ; il m'instruisit, il me parla, et me dit : Daniel, je suis sorti maintenant pour te faire entendre une chose digne d'être entendue. » Versets 21, 22.

Nous voyons ici qu'un ange descendit directement du ciel pour instruire Daniel de ces prophéties. Ceci montre combien l'esprit de recherche dans ces choses plaît au Seigneur.

En arrivant au Nouveau Testament, nous voyons que les disciples interrogèrent leur Maitre concernant le second avénement, et que Jésus ne les repousse pas, mais qu'il leur répond en leur donnant les raisons les plus positives, les plus évidentes concernant cet événement. Ecoutez leur question: « Puis, s'étant assis sur la montagne des Oliviers, ses disciples vinrent à lui en particulier, et lui dirent : Dis-nous quand ces choses arriveront, et quel sera le signe de ton avénement et de la fin du monde. » Matth. 24 : 3. En réponse à cette question Jésus leur donne tout un chapitre de signes qui se rapportent à cet événement. Pourquoi ne les reprend-il pas pour vouloir sonder les secrets de Dieu ? Non, ce n'est pas de cette manière que Jésus traite ce sujet. Mais pourquoi les chrétiens modernes prennent-ils si peu d'intérêt au second avénement de Christ et au royaume futur ? La simple vérité est que leur amour pour Jésus est extrêmement faible, et quant au royaume futur ils s'en soucient très-peu. Ils sont de ce monde et ils ont maintenant leur récompense. Ils ne sont pas pèlerins et étrangers ici-bas. Ils ne sont pas persécutés. S'ils portaient la croix, s'ils renonçaient à eux-mêmes, s'ils étaient haïs du monde, alors ils ne seraient pas aussi indifférents.

De plus, nous trouvons que le Seigneur a partout condamné très-sévèrement la négligence dans l'étude des prophéties. Paul déclare positivement que la vraie raison pour laquelle les principaux des Juifs ont rejeté Christ, c'est qu'ils ne comprenaient pas les prophéties. « Car les habitants de Jérusalem et leur gouverneur ne l'ayant point connu, ont même en le condamnant accompli les paroles des prophètes, qui se lisent chaque Sabbat. » Act. 13 : 27.

Oui, nous avons ici le secret de leur aveuglement et de leurs fatales erreurs. Ils ne comprirent pas les prophéties. S'ils les avaient seulement étudiées avec plus de soin ils auraient reconnu que Jésus était le Messie. Il en est de même aujourd'hui. Les hommes haïssent la doctrine du second avénement de Jésus-Christ. Ils persécutent ceux qui l'annoncent, ils prononcent de mauvaises choses contre cette doctrine, et quels sont les hommes qui agissent ainsi ? Ce sont précisément ceux qui n'ont pas étudié ce sujet et qui mettent le moins de temps dans la lecture des prophéties, si même ils les lisent. Ces hommes peuvent rire, se moquer, maudire et persécuter, comme le faisaient les anciens pharisiens, mais nous leur donnons un avertissement.

Ecoutons ce que Jésus disait à ceux qui négligaient cette étude et méprisaient les prophéties concernant son premier avénement. « Mais il répondit, et leur dit : Quand le soir est venu, vous dites : Il fera beau temps, car le ciel est rouge. Et le matin vous dites : Il y aura aujourd'hui de l'orage, car le ciel est rouge et sombre. Hypocrites ! vous savez bien juger de l'apparence du ciel, et vous ne pouvez juger des signes des saisons. » Matth. 16 : 2, 3. Prenez garde de ne point fermer les yeux sur ces choses et de ne point persécuter ceux qui avertissent le monde de la sentence qui va être prononcée sur lui. Le Seigneur Jésus déclare expressément que Jérusalem fut renversée et les Juifs détruits parce qu'ils n'avaient pas connu le temps de leur visitation. Luc 19 : 41—44.

La Bible abonde en prophéties et en signes relatant le second avénement et la fin du monde. Il ne nous est pas seulement donné quelques signes spéciaux, mais plusieurs chaines prophétiques se rapportant à la fin des temps. Dan. chaps. 2, 7, 8, 12 ; Matth. 24. Apoc. chaps. 2, 3, 6, 7 etc. Pourquoi sont-elles dans la Bible ? Cela ne prouve-t-il pas que Dieu veut que nous en sachions quelque chose ? Mais envisageons-les à un autre point de vue. Dans l'histoire des temps passés, Dieu a pris plaisir à révéler à ses serviteurs les événements importants concernant son peuple. Citons quelques exemples. Amos dit d'abord : « Car le Seigneur, l'Eternel, ne fera aucune chose, qu'il n'ait révélé son secret aux prophètes, ses serviteurs. » Amos 3 : 7. Ceci établit bien clairement la doctrine des Adventistes, quand ils maintiennent, par exemple, que Dieu ne fera rien qu'il ne l'ait révélé à ses serviteurs. L'histoire de l'Eglise prouve du reste que c'est littéralement vrai. Dieu voulut-il détruire la terre par les eaux du déluge ? Il ne laisse pas

ses serviteurs fidèles ignorer ce fait important, mais il le révéla pleinement à Noé, lui apprenant quel il serait, quand, et comment il arriverait. Gen. 6 : 3 ; 7 : 4.

Dieu se propose-t-il d'envoyer le peuple juif en Egypte ? Voyez comme il fait connaître le fait à Abraham lui indiquant même le temps exact où ses descendants seraient délivrés de cet esclavage. Gen. 15 : 13. Dieu se propose-t-il de détruire Sodome et Gomorrhe ? Ecoutez comme il en avertit Abraham. «Et l'Eternel dit : Cacherai-je à Abraham ce que je m'en vais faire ?» Gen. 18 : 17. Non certainement, il ne voulut pas cacher ce fait à son fidèle serviteur mais il lui apprit tout ce qui devait arriver. Il y avait seulement une famille juste dans Sodome et le Seigneur a soin d'envoyer des anges pour avertir Lot de cet événement. Gen. 19.

Et quand le temps approcha où Dieu voulait délivrer Israël de la servitude d'Egypte, le Seigneur le révéla à son serviteur Moïse. Longtemps avant de commencer cette œuvre, Moïse comprit que le temps était venu pour l'accomplissement de cette délivrance. Act. 7 : 17, 35. Bien plus, l'Eternel prédit à Israël le temps exact qu'il devait passer dans le désert et le moment où ils entreraient dans la terre promise. «Selon le nombre des jours que vous avez mis à reconnaître le pays, qui ont été quarante jours, un jour pour une année, vous porterez la peine de vos iniquités quarante ans, et vous connaîtrez que j'ai rompu le cours de mes bénédictions sur vous.» Nomb. 14 : 34.

Et avant d'envoyer les Juifs en captivité à Babylone, Dieu leur fait connaître qu'ils seraient captifs 70 ans. «Et tout ce pays sera un désert jusques à s'en étonner, et ces nations seront asservies au roi de Babylone soixante et dix ans.» Jér. 25 : 11.

Et bien avant le premier avénement de Christ, voyez comme le prophète prédit l'année de sa manifestation à Israël comme Messie et les événements qui se rapporteraient à cet événement. Dan 9 ; 25—27. Cela veut dire qu'à la fin de soixante neuf semaines d'années, 483 ans, le Messie viendrait puis mourrait pour le péché. Remarquez que quand Jésus naquit, plusieurs saints hommes et de saintes femmes aussi attendaient cet événement ; et il fut sans doute révélé à plusieurs qu'ils ne mourraient pas qu'ils n'aient vu le Seigneur. «Or, voici, il y avait à Jérusalem un homme qui avait nom Siméon ; et cet homme était juste et craignant Dieu, et il attendait la consolation d'Israël, et le Saint-Esprit était en lui. Et il avait été averti divinement par le Saint-Esprit qu'il ne mourrait point que premièrement il n'eût vu le Christ du Seigneur.» Luc 2 : 25, 26. Ainsi cet homme de Dieu vécut pour voir Jésus.

Nous tirons de tous ces faits cette conclusion que le Seigneur n'a jamais laissé passer un événement qui intéressât ses enfants sans le leur en révéler le temps et la nature. Voyez les passages précités. Aucun événement important n'est arrivé dans les temps passés sans qu'il eût été révélé aux prophètes et aux justes qui vivaient beaucoup avant l'accomplissement des faits prédits. Ce fait ne peut être nié. Mais combien plus le Seigneur doit-il révéler à ses serviteurs le temps et les faits qui concernent son second avénement ? Considérons un moment quelle en est l'importance. Il est mille fois plus important qu'aucun autre événement qui ait jamais eu lieu dans l'histoire du peuple de Dieu. Ce sera le grand jour du jugement, le jour qui fixera la destinée de tout fils et de toute fille d'Adam. Quel événement effroyable ne sera-ce pas ! le jugement de la race humaine ! Ce sera le jour où finira l'épreuve de la famille humaine. Pendant six mille ans Dieu a étendu sa miséricorde, offert son pardon et accordé le salut, mais alors ce sera tout ; la porte sera fermée, le dernier pardon accordé, aucune âme ne sera plus sauvée. O ! jour terrible ! Ce sera le jour où le Fils de Dieu viendra avec l'armée éclatante des anges, dans une lumière plus éclatante que le soleil, avec majesté, avec pouvoir, au bruit du tonnerre et à la lueur des éclairs, avec la trompette de Dieu qui ébranlera la terre, son apparence frappera de terreur et d'angoisse le cœur des impies. Quelle vue grande et terrible ne sera-ce pas ! Jamais les yeux d'un mortel ne virent une scène aussi terrible.

Ce sera le jour où les morts ressusciteront, non point quelques centaines, mais des millions et des millions qui ont dormi dans la poussière de la terre. Ils reviendront soudainement à la vie. La poussière des martyrs qui ont été brûlés sur les bûchers revivra, et sur toute l'étendue de la vaste terre, les morts se lèveront et vivront, et iront au devant de Jésus en l'air. Quel est le mortel qui puisse comprendre une scène aussi étonnante que celle-là. C'est la fin de toute la race humaine. Il ne naîtra plus un seul enfant ; on ne construira plus aucune ville. Toute affaire, tout empressement, toute préoccupation humains cesseront soudainement, et les méchants rencontreront leur Dieu. Les faces des rebelles pâliront et leurs cœurs se fondront de terreur. O ! jour de malheurs ! C'est un jour qui occupera toute âme d'homme depuis Adam ; il n'intéressera pas seulement les habitants d'une ville, comme au temps de la destruction de Sodome, non seulement une génération, comme au temps du déluge, mais tous les hommes, de tout lieu et de tout âge, les justes et les injustes.

Un jour pareil doit-il venir sans être annoncé ? Aucun prophète de Dieu n'élèvera-t-il la voix ? Aucun pécheur ne devra-t-il être averti du sort terrible qui l'attend ? Dieu ne donnera-t-il pas un avertissement au monde et de la connaissance à ses saints ? Lecteurs, pensez à ces choses. Il n'est ni raisonnable, ni conforme aux Ecritures qu'un jour si redoutable arrive sans avertissement.

Mais si c'est un avertissement, nous en devons savoir quelque chose. Quelqu'un doit y croire, et quelqu'un doit le proclamer. Voilà sur quoi les Adventistes fondent leur foi ; et ces vérités sont aussi solides que les collines éternelles. Elles sont aussi vraies que le livre de Dieu lui-même. Nous vous conjurons d'arrêter votre attention, et de considérer ces choses afin de voir si c'est la vérité ou pas.

Nous devons croire fermement que ce jour solennel est sur le point d'arriver. Nous élevons jusqu'à vous notre voix d'avertissement afin que vous vous prépariez à la rencontre de votre Dieu.

D. M. Canright.

Rome, N. Y.

LETTRE D'ITALIE.

Cher frère ! La connaissance du vrai Sabbat de Dieu et de ses rapports avec la Loi éternelle de Dieu a été le commencement d'une nouvelle époque de ma vie. Je n'oublierai jamais la surprise avec laquelle j'apprenais pour la première fois que le jour que l'on m'avait enseigné à vénérer dès mon enfance, n'était pas le jour consacré par Dieu. Cela me semblait incroyable, et bien que quelque temps auparavant, des doutes se fussent présentés à mon esprit, j'hésitai longtemps à l'accepter ; mais les preuves étaient si convaincantes qu'il ne me restait que de deux choses l'une : ou abandonner les préjugés de ma vie passée, ou désobéir à la Loi de mon Dieu.

Et maintenant que j'ai compris le vrai sens du jour de repos du Seigneur, je puis dire de tout mon cœur que j'ai éprouvé une indicible paix, une tranquillité d'esprit que je ne connus jamais sous le jour sanctifié par l'homme. C'est parce que je parvins à reconnaître dans le Sabbat, non un simple jour de culte ou d'abstension de travail, mais une chose sanctifiée au Seigneur, sainte comme le pain de présentation, sacrée comme la couronne d'Aaron portant l'inscription « Sainteté à l'Eternel » ; un jour où l'esprit doit fuir la souillure de toutes les choses mondaines pour se plonger dans la contemplation des œuvres merveilleuses de ce Dieu, dont les pensées et les voies sont plus élevées que les nôtres, autant que le ciel est élevé au-dessus de la terre. Esaïe 55.

Il est vrai que le Sabbat m'isolait dans un certain sens, en m'éloignant de mes frères de l'Evangile, mais il me rapprocha de Dieu. C'est une marque toute distinctive entre Dieu et celui qui aime sa Loi, un signe qui montre que comme Enoch, il veut marcher avec le Dieu qui créa le ciel et la terre.

Non moins vive était mon impression, à la pensée des temps solennels dans lesquels nous vivons. Si Jésus, notre sauveur bien aimé, nous a dit : « sachez que quand vous verrez ces choses, le Fils de l'homme est à la porte » oh ! combien grand est le devoir de tous ceux qui entendent la voix tonnante du troisième ange de la faire retentir mille fois, au milieu d'un monde qui dort, comme les échos multipliant le grondement du tonnerre qui annonce l'orage, en l'envoyant de montagne en montagne, de falaise en falaise ! Puissent tous les frères qui ont accepté le message se lever, comme un seul homme, en s'écriant : réveillez-vous, lorsqu'il est encore temps, car le grand jour de la colère de l'Agneau est proche, jour de joie pour ceux qui aiment son apparition, jour de terreur pour ceux qui n'ont pas gardé les commandements de Dieu et la foi de Jésus !

C'est pourquoi, j'ai cherché à répéter le cri d'avertissement, ici en Italie, avec ma faible voix ; et je remercie Dieu de ce que j'en ai déjà trouvé quelques-uns qui ont répondu à l'appel. Ceux qui s'opposaient à la sainteté du Sabbat sont restés muets lorsque je les invitai à soutenir leurs arguments par un seul texte de la Parole de Dieu ; au contraire presque tous ceux qui ont lu nos traités admettent le grand fait que Dieu a sanctifié le septième jour, et que l'homme l'a changé sans en avoir le droit. Hélas ! ici nous voyons jusqu'à quel point l'intérêt et le manque de foi en Dieu peut réussir à étouffer la voix de la conscience. Un homme me répondit : J'admets le Sabbat, mais voulez-vous me soutenir si je perds mon emploi ? Un autre me dit : Vous avez raison, mais j'aurais peur de causer de la confusion dans notre réunion si j'en parlais à mes frères. Comment ! Dieu qui nous donnait notre pain quand nous étions désobéissants, ne nous en donnerait-il plus si nous lui obéissons ? Et aurons-nous peur de prêcher les commandements de Dieu à nos frères, de peur de troubler leur paix ? Pour moi je puis dire avec reconnaissance que Dieu m'a béni d'une manière spéciale, depuis que j'ai laissé tout ce qui m'eût empêché de sanctifier son jour, et quoique j'aie refusé plus d'une position avantageuse qui m'aurait obligé de travailler au septième jour, j'y ai gagné au lieu d'y perdre.

Cependant, je remercie Dieu de ce que trois frères m'ont déjà donné le témoignage d'avoir accepté le saint jour du Seigneur, et comme ils sont tous les trois occupés dans l'œuvre d'évangélisation, ils m'aideront puissamment à faire annoncer cette grande vérité dans ce pays. Un traité en italien « Il settimo Giorno » a déjà vu la lumière, et nous espérons bientôt en publier plusieurs autres. Ce qu'il nous fallait avant tout c'était de pouvoir ouvrir un local de réunion, où nous puissions prêcher, et maintenant par une heureuse combinaison, Dieu nous a donné l'occasion d'en avoir un, dont nous espérons pouvoir annoncer l'ouverture dans votre prochain numéro.

Ainsi notre œuvre marche. Nous ne cessons de prier pour vous, ainsi que pour nos frères en Angleterre et en Amérique, et nous invoquons vos prières réciproques.

H. P. Rieton.

Naples, le 20 mars 1877.

LEÇONS BIBLIQUES.

21me Leçon. Genèse 40.

SONGE DE L'ÉCHANSON ET DU PANETIER.

Explications. Versets 1—3. Le grand échanson et le maître panetier étaient des serviteurs très-haut placés dans les cours des anciens rois, mais ils étaient d'autant plus exposés à la colère, souvent injuste de leurs maîtres. Pharaon les fait jeter dans une prison que la Genèse dit être étroite.

Versets 4 — 8. Ces songes attristèrent les eunuques de Pharaon parce qu'ils n'avaient personne pour les expliquer. Ceci nous fait voir qu'il y avait déjà à cette époque des astrologues et des devins qui faisaient métier d'expliquer les songes. Joseph ne se flatte point d'expliquer le songe, mais il dit que ces choses appartiennent à Dieu.

Versets 9—15. Dieu accorde immédiatement à Joseph le don de prophétiser, et il donne au serviteur du roi la prédiction de sa délivrance. Il demande ensuite à l'égyptien dont le cœur est rassuré, de se souvenir de lui dans sa prospérité ; c'était pour l'échanson un acte de reconnaissance qui devait peu lui coûter.

Versets 16 — 19. Il y avait dans ces songes un rapprochement frappant entre les trois sarments et les trois corbeilles ; les deux prisonniers en furent frappés et c'est ce qui leur fait désirer de voir quelqu'un qui leur en donnât l'explication. La Parole de Dieu, très-sobre de détails, ne nous dit rien des angoisses du pauvre panetier, mais nous pouvons croire aisément que Joseph profita des trois jours prédits pour consoler le pauvre malheureux, et qu'il lui parla du vrai Dieu.

Versets 20 — 23. Nous voyons que la coutume de célébrer le jour de naissance est très-ancienne, et dans ces occasions-là, les princes font habituellement quelque acte de clémence ; Pharaon rétablit dans son emploi le grand échanson. Celui-ci, dans le tumulte des fêtes, ou dans les soins de sa charge, renvoie sans doute de quelques jours de parler au roi du jeune esclave qui lui a prédit d'une manière si étonnante et si claire sa rentrée en grâce ; plus il renvoie, plus le souvenir de Joseph s'efface de son esprit jusqu'au moment où il l'a totalement oublié.

Réflexions. De nos jours encore Dieu peut envoyer des songes pour avertir ses serviteurs. Mais il y a un danger à donner une signification à tous les songes qui ne sont pour la plupart que le produit de l'imagination ou le résultat de la fatigue du corps et de l'esprit. Dans le cas qui nous occupe, le Seigneur voulut délivrer son serviteur ; et c'est ce que croit Joseph, mais son épreuve n'était pas encore complète ; l'égyptien l'oublia et à moins d'un miracle de Dieu, il pouvait encore languir longtemps dans ce cachot. Mais celui qui se retire vers Dieu n'est point confus ; Joseph pouvait attendre en paix la délivrance de l'Eternel ; elle devait avoir lieu certainement, un ange dût-il ouvrir les portes de la prison comme cela arriva pour Pierre, Act. 5 : 19 et 12 : 6—17, ainsi que pour Paul et Silas à Philippes. Act. 16 : 26. «Quand les justes crient, l'Eternel les exauce, et il les délivre de toutes leurs détresses.» La ferme confiance que Joseph avait en Dieu le soutint pendant cette captivité dont il ne pouvait pas prévoir l'issue. Ceci nous rappelle Jean Bunyan, l'auteur du *Voyage du Chrétien*, qui fut en prison douze ans pour avoir tenu des réunions religieuses dans sa maison ; chaudronnier de son état, il apprit à faire des dentelles pour subvenir aux besoins de sa famille. Loin de se décourager, de se désespérer, il méditait dans sa prison les grandes choses que l'Eternel a faites, et il fit le plan de plusieurs ouvrages qu'il écrivit après sa captivité. Les voies de la Providence sont souvent mystérieuses. De la prison de Potiphar sortit le sauveur de l'Egypte, et de la solitude de la prison de Bedford sortit un messager qui parle encore bien des siècles après que son auteur a été lui-même couché dans le tombeau. Lisez Ps. 91 : 1, 2 ; 118 : 8 ; 1 Pier. 3 : 14, 15.

22me Leçon. Genèse 41.

ÉLÉVATION DE JOSEPH.

Explications. Versets 1—8. Il y avait deux ans que Joseph avait interprété les songes des serviteurs du roi d'Egypte quand ce dernier à son tour eut deux songes dans une même nuit. L'Egypte ne se compose guère que d'une vallée, au milieu de laquelle coule le Nil dont les inondations périodiques déposent une couche de limon auquel le pays doit son étonnante fertilité. C'est donc avec raison qu'on a dit que le Nil est le père nourricier de l'Egypte, les habitants l'adoraient même comme un dieu. La vallée a d'un côté la mer Rouge et à l'ouest l'immense Sahara, dont l'aridité fait un effrayant contraste avec la fertile Egypte. Le roi d'Egypte est effrayé de cette double image de 7 êtres bien portants engloutis par 7 autres de mauvaise apparence.

Verset 8. C'est la première mention que nous ayons dans la Bible des magiciens et des astrologues. Ils composaient en Egypte une caste puissante ; possédant toutes les connaissances élevées, ils formaient la classe la plus instruite de la nation. Mais toutes leurs connaissances échouèrent dans cette circonstance.

Verset 9. «Je rappellerai aujourd'hui le souvenir de mes fautes.» N'est-ce point là ce qui l'empêcha de se souvenir de Joseph : la crainte de soulever dans l'esprit du roi des souvenirs qui auraient pu nuire à la faveur dont il jouissait à la cour ? Maintenant il pense qu'il y a moins de danger pour lui, car si le jeune hébreu dit la chose au roi, il n'y a qu'avantage pour lui.

Versets 10— 15. Quelle ne fut pas la joie de Joseph de se voir délivré de sa prison, et comme son cœur dut battre de reconnaissance pour le Dieu de sa délivrance. Et voyez sa réponse à Pharaon qui lui fait une question si flatteuse : «J'ai appris que tu sais expliquer les songes.»

Verset 16. «Ce sera Dieu» dit Joseph qui répondra ce qui concerne la prospérité de Pharaon.

Versets 17—31. L'Egypte a vu se reproduire plusieurs fois jusqu'à nos jours le fait d'une famine résultant du manque d'eau.

Verset 32. Dieu voulait en réitérant la même image sous une figure un peu différente, montrer à Pharaon qu'il fallait se hâter de prendre les précautions nécessaires afin de sauver le peuple.

Versets 33—44. Joseph s'était en quelque sorte effacé, répétant au roi que c'était Dieu qui révélait le songe ; il n'avait recherché aucun avantage pour lui, et c'est dans son humilité qu'il est élevé comme gouverneur du pays le plus civilisé et le plus puissant de cette époque.

Versets 45, 46. Le nom que lui donne Pharaon signifie : *Sauveur du monde à toujours.* Joseph fut élevé en dignité à l'âge de 30 ans ; il avait donc été captif environ 13 ans.

Versets 47—57. Par la prudence de Joseph, on établit des greniers dans tout le pays, de sorte que la provision des sept années d'abondance fut telle, qu'on put vendre du blé, même aux habitants des pays environnants. L. A.

LES SIGNES DES TEMPS

BALE (SUISSE), MARS 1877.

VALENCE, FRANCE.

MALGRÉ les préjugés et l'opposition que nous rencontrons, l'œuvre du Seigneur fait des progrès dans cette ville ainsi que dans d'autres parties de cette contrée. Dieu suscite des témoins fidèles pour rendre témoignage à sa vérité. Nous avons fait des abonnements pour notre journal dans plusieurs villes et villages de la France, et nous avons un grand nombre de portes qui s'ouvrent devant nous. Frères et sœurs de toute nation, souvenez-vous de la mission en France.

Rue du Parc, 10, Valence, France, le 2 avril 1877. D. T. B.

ERRATA. Dans quelques exemplaires du N° 8 se sont glissées deux erreurs d'imprimerie. Page 60, 3me colonne, 3me ligne du bas de la colonne, au lieu de Quelles, lisez *Que les;* et 4me colonne, 3me ligne, au lieu de vital, lisez *vitale.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS.

Nous essayerons de répondre à toute question raisonnable et d'un intérêt général qui nous serait faite de la part de nos lecteurs. Les questions suivantes nous ont été faites sur Gal. 4.

1° Quand Paul déclarait (Gal. 4 : 24) que les choses qui sont dites concernant Abraham et sa famille doivent être entendues allégoriquement, ne montre-t-il pas que l'histoire d'Abraham dans la Genèse n'est pas littérale?

Réponse. Nous avons au verset 27 la clé de la vraie interprétation des paroles de l'apôtre. Il trouve cette allégorie dans Esaïe 54. Les choses, concernant Abraham, qui sont écrites dans la Genèse sont une histoire littérale. Mais dans Esaïe 54, l'Esprit de Dieu a employé ces choses d'une manière allégorique pour représenter les deux alliances.

2° De qui Paul parle-t-il au verset 29 par ces mots: «celui qui était né selon la chair» et «celui qui était né selon l'esprit?»

Réponse. Le premier était Ismaël le fils d'Agar, le second était Isaac fils de Sara; mais ils représentent deux familles; Ismaël représente les enfants de Jérusalem d'à présent, ou ceux qui sont seulement Israël selon la chair; et Isaac représente ceux qui sont de la Jérusalem d'en haut, ceux qui sont de la vraie semence d'Abraham, Juifs ou Gentils. Gal. 3 : 7, 28, 29.

3° Qui sont les mères des deux familles dans cette allégorie?

Réponse. Ce n'est pas la loi et l'évangile comme quelques personnes le supposent, mais les deux Jérusalems, l'ancienne et la nouvelle. Versets 25, 26; Rév. 3 : 12; 21 : 9—27.

4° Comment les deux alliances sont-elles représentées dans cette allégorie?

Réponse. Non point par Agar et par Sara, car celles-ci représentent les mères des deux familles d'Abraham, Jérusalem qui est esclave et Jérusalem qui est libre. Mais les deux alliances sont représentées par les contrats qui unissaient Abraham avec Agar et Sara. Ainsi par la première alliance, l'ancienne Jérusalem devint la mère d'Israël selon la clair et par la nouvelle alliance, la Jérusalem d'en haut devint la mère de tous les enfants de la promesse.

5° Quel était l'esclavage des enfants de l'ancienne Jérusalem?

Réponse. Le Fils de Dieu en a parlé. Il ne disait pas aux Juifs qu'ils étaient dans l'esclavage de leur loi cérémonielle, mais il parla de l'esclavage du péché parce qu'ils étaient les enfants du diable. Jean 8 : 31 34; 2 Pier. 2 : 19.

—6° Quelle est la liberté des enfants de la nouvelle Jérusalem?

Réponse. Ce n'est point la liberté de désobéir à Dieu, mais c'est celle qui consiste à être délivré de l'esclavage de Satan et du péché. Jean 8 : 36; Rom. 8 : 2; 6 : 18—22.

7° Pourquoi l'alliance de Sinaï ne produisait-elle que des esclaves?

Réponse. Elle fut faite avec ceux qui étaient les enfants d'Abraham selon la chair, mais qui étaient généralement sous l'esclavage du péché; selon les paroles de Christ dans Jean 8 : 31—36. Quoique cette alliance fût une révélation parfaite de leurs devoirs dans la loi morale (Ex. 20; Eccl. 12 : 15) et quoiqu'elle promît les bénédictions les plus précieuses sous la condition d'obéissance, (Ex. 19 : 5, 6) néanmoins, ces hommes avaient dans leur cœur la loi du péché qui était inimitié contre Dieu, (Rom. 7 : 23; 8 : 7, 8) et cette alliance n'avait pas le pouvoir d'arracher cette loi de leur cœur. Elle montrait leurs devoirs par la loi de Dieu, mais elle n'écrivait pas cette loi dans leur cœur et ne détruisait pas l'affection de la chair qui ne peut être sujette à la loi de Dieu. Ils étaient dans l'esclavage du péché et la loi de Dieu ne pouvait que montrer leur culpabilité. Rom. 3 : 20.

8° Ces deux familles sont distinguées par les deux expressions: «né selon la chair;» «né selon l'esprit.» Quelle est la différence entre leur signification?

Réponse. Ceux qui sont nés selon la chair sont les descendants naturels d'Abraham qui sont inconvertis; ceux qui sont nés selon l'esprit sont les personnes, Juifs ou Gentils, qui sont nées de nouveau. Jean 3 : 1—8. Pour être enfants de l'ancienne Jérusalem, il était nécessaire seulement d'être un enfant d'Israël selon la chair; pour être enfant de la nouvelle Jérusalem, il est nécessaire d'être né de nouveau.

9° Comment la naissance d'Isaac peut-elle représenter celle des enfants de la nouvelle Jérusalem?

Réponse. Sa naissance fut miraculeuse pendant que la naissance d'Ismaël fut toute naturelle. On ne peut devenir les enfants de la nouvelle Jérusalem que par une naissance miraculeuse. Jean 3 : 1—8. Israël selon la chair était descendant d'Abraham comme Ismaël, mais ils n'étaient pas les enfants de la promesse avant d'avoir revêtu le caractère d'Abraham. Jean 8 : 37 —40. La nouvelle alliance rend les hommes les enfants de la nouvelle Jérusalem en retranchant le péché de leur cœur, et en mettant en eux la loi de Dieu. Jér. 31 : 33, 34.

10° Quelle différence y a-t-il entre les familles des deux alliances?

Réponse. La loi de Dieu est donnée à toutes deux; mais l'une l'a seulement sur des tables de pierre, pendant que la loi du péché qui est inimitié contre Dieu, est écrite dans leur cœur; mais dans l'autre famille, la loi du péché a été arrachée du cœur et remplacée par la loi de Dieu. Ainsi la première est sous l'esclavage du péché, la seconde est dans la liberté de ceux qui obéissent par amour.

11° Laquelle de ces deux familles est héritière d'Abraham?

Réponse. Non la première, mais la seconde. Ceux qui sont uniquement les enfants selon la chair n'ont pas la promesse parce qu'ils ne sont pas les enfants de Dieu; mais ceux qui sont nés de l'esprit, Juifs ou Gentils, sont les héritiers d'Abraham. Verset 30; chap. 3 : 27—29.

12° Pour quelle cause Paul écrivit-il ces choses aux Galates?

Réponse. Ils avaient reçu des vues fausses concernant leurs relations avec la loi de Dieu et la mort de Christ. Ils supposaient possible d'être justifié par la loi après l'avoir transgressée, et ils perdaient de vue le fait que la mort de Christ comme le sacrifice pour le péché est le seul moyen de justification pour le pécheur. Il pensaient même d'adopter la circoncision, ce qui aurait été un témoignage, une déclaration virtuelle que leur propre obéissance suffisait et qu'ils n'avaient pas besoin de Christ. Voyez les chapitres 2 à 5; Rom. 2 : 25. Ils avaient reçu des idées fausses concernant les deux alliances et la relation que les Juifs et l'ancienne Jérusalem tenaient de la promesse de Dieu. C'est pourquoi la question que Paul débattait n'était pas l'autorité de la loi de Dieu, mais la question de la relation entre la loi de Dieu et l'homme déchu. J. N. A.

UNE FOI MORTE ET UNE FOI VIVANTE.

UNE foi morte est une foi qui n'agit pas, qui ne porte pas de fruit; une foi vivante est une foi qui est agissante et qui est accompagnée de bonnes œuvres. Lisez attentivement Jacques 2 : 14-26.

Tous ceux que l'on appelle héros de la foi se sont distingués par un esprit de sacrifice et par des actions extraordinaires. Héb. 11. Ceux donc qui se vantent d'avoir la foi en Christ et qui négligent ou méprisent les bonnes œuvres, montrent clairement qu'ils ne possèdent pas cette foi, et qu'ils n'ont qu'une foi morte qui abaisse Christ et son œuvre et qui ne peut sauver ceux qui la possèdent.

Tout dans le plan du salut nous invite à l'activité et aux bonnes œuvres. Qui a porté plus de fruit que Jésus lorsqu'il était ici-bas? Et a-t-il fait cela seulement pour lui-même? N'a-t-il pas en cela laissé un modèle afin que nous suivions ses traces? Ce bon Sauveur nous dit lui-même: «En ceci mon Père est glorifié, que vous portiez beaucoup de fruit; et vous serez alors mes disciples.» Jean 15 : 8. «Ainsi, que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est aux cieux.» Matth. 5 : 16 Le chrétien est créé pour les bonnes œuvres. Ses œuvres sont la mesure de sa foi. Il a précisément cette mesure de foi que ses œuvres indiquent. C'est pourquoi la foi n'abolit pas la loi morale, mais elle affermit cette loi. Rom. 3 : 30

Toutes les Ecritures s'accordent en enseignant que les hommes seront jugés selon leurs œuvres. Apoc. 20 : 12; etc., etc. «Tous ceux qui me disent Seigneur! Seigneur! n'entreront pas dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux.» Math. 7 : 21. D. T. B.

VOUS TROUBLEZ ISRAEL.

C'EST ce que disaient les Juifs à Elie lorsqu'il essayait de les convertir. «N'es-tu pas celui qui troubie Israël?» dit Achab lorsqu'il rencontra cet homme de Dieu, qui lui répondit: «Je n'ai point troublé Israël; mais c'est toi et la maison de ton Père qui avez troublé Israël, en ce que vous avez abandonné les commandements de l'Eternel.» 1 Rois 18: 18. C'est la rebellion en Israël qui causait alors le trouble dont Israël accusait si injustement le prophète du Dieu vivant. Il en fut ainsi au temps de la tentation dans le désert. Que de fois on accusa Moïse d'avoir amené les troubles et les calamités qui sont arrivés aux Israélites simplement parce qu'ils s'opposaient à la Parole de Dieu. Il en fut ainsi au temps des autres prophètes et au temps du Sauveur. Cette plainte injuste a été dirigée contre tous les réformateurs de cette dispensation; et, si Dieu a une œuvre de réforme pour le peuple de notre temps, nous ne devons pas être surpris d'entendre le cri de trouble en Israël. Mais l'œuvre du Seigneur s'accomplira, car la bouche de l'Eternel des armées a parlé. D. T. B.

RÉPONSES A DES OBJECTIONS.

Objection 1. «Si donc quelqu'un est en Christ,» dit St. Paul, «il est une nouvelle créature; les choses vieilles sont passées: voici, toutes choses sont faites nouvelles.» 2 Cor. 5 : 17.

Réponse. Ce texte dépeint le changement quand on devient chrétien. Les vieilles choses qui sont passées, sont le vieil homme et ses œuvres, et non point les commandements de Dieu. Toutes choses paraissent au nouveau converti sous un nouveau jour, et le péché dans lequel il prenait une fois plaisir lui paraît maintenant excessivement péchant, et ses délices sont dans la loi de Dieu.

Objection 2. Christ a accompli la loi. Il a tout fait pour nous.

Réponse. Christ a fait pour nous ce que nous ne pouvions pas faire. Nous ne pouvions pas effacer nos péchés: Il est mort pour les effacer. Nous ne pouvions pas de nous-mêmes vaincre le péché en nous: Il nous aide à le vaincre, si nous nous soumettons à Dieu, si nous haïssons le mal, et que nous nous attachions au bien. Christ en accomplissant la loi typique qui le préfigurait a aboli cette loi comme règle de conduite; mais en accomplissant la loi morale, il n'a pas exempté les hommes de la garder, mais il nous a laissé un exemple afin que nous marchions dans ses traces; autrement nous n'avons rien à faire pour être sauvés, et tous les hommes seront sauvés, ou les voies de Dieu ne sont point égales! Dieu nous garde d'adopter une telle conclusion.

Objection 3. Paul ne prêchait que Christ et Christ crucifié.

Réponse. Avec Paul nous prêchons Christ comme le Chef et le Modèle de l'Eglise qui garda la loi de son Père, et comme Celui qui fut crucifié pour nos transgressions de la loi, et pour nous ramener à l'obéissance de la loi. Nous parlons de la loi morale. Christ montra l'importance qu'il y a de garder tous les commandements de cette loi. Il l'enseigna sans en changer une lettre ou un trait de lettre; et pour prêcher Christ il faut faire la même chose. Christ et Christ crucifié est un grand sujet. C'est l'Alpha et l'Oméga de la Bible. Ceux qui ne prêchent que la foi en la mort de Christ sans insister sur la nécessité de la repentance et de la sainteté, qui est une conformité à la loi de Dieu, ne prêchent Christ qu'imparfaitement; car ils ne prêchent qu'une partie de son Evangile. Nous prêchons Christ en prêchant sa venue immédiate quand il est proche, et en prêchant la préparation nécessaire pour le rencontrer en paix lorsqu'il apparaîtra; car il a donné ordre à l'Eglise de faire cela au temps convenable. Matth. 24: 33, 45, etc.; 25 : 1—6; Apoc. 14 : 6, 7, 12; 22 : 12—14. Quand nous prêchons le Christ qui doit venir, nous prêchons le même Jésus qui est mort sur la croix; et comment pouvons-nous contempler Jésus mourant sur la croix, comme nous devons le faire, sans avoir une haine implacable contre nos péchés qui ont causé sa mort et sans faire des efforts pour les délaisser? Et rappelons-nous toujours que le péché est la transgression de la loi. 1 Jean 3 : 4.

Objection 4. Vous voulez nous ramener sous la loi; mais nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce. Rom. 6: 14.

Réponse. Nous ne voulons pas que vous soyez sous la loi dans le sens de Rom. 6 : 14. Etre sous la loi dans le sens de ce texte, c'est être coupable d'avoir transgressé la loi et être sous la condamnation de la loi, ou sous la loi comme règle condamnant le pécheur. Rom. 3 : 19 Etre sous la grâce, c'est être sous la faveur de Christ qui est mort pour nous racheter de la pénalité de la loi. Mais est-ce que le fait que les chrétiens sont sous la grâce nous exempte de garder la loi et nous donne la licence de pécher? Que le verset suivant réponde à cette question: «Quoi donc! pécherons-nous (ou transgresserons-nous la loi) parce que nous ne sommes point sous la loi, mais sous la grâce? A Dieu ne plaise!» Verset 15. Prendre la liberté de pécher serait une marque de la plus basse ingratitude, et nous amènerait encore sous la loi.

Ce sont donc ceux qui portent les hommes à transgresser la loi qui les amènent sous la loi comme règle qui punit les transgresseurs, et non ceux qui engagent les hommes à garder tous les commandements de Dieu.

Objection 5. Vous voulez être sauvés par la loi.

Réponse. On ne nous a jamais accusés plus faussement qu'en nous faisant cette objection. Christ est notre Sauveur; mais il ne promet pas de nous sauver *dans* nos péchés, mais *de* nos péchés. Matth. 1 : 21. La loi nous condamne justement comme pécheurs. Sans la connaissance de nos péchés, laquelle vient par la loi, nous ne verrions pas la nécessité d'un Sauveur. Christ est mort pour nous racheter de la juste condamnation de la loi; mais pouvons-nous être sauvés en transgressant volontairement aucun des préceptes de la loi?

Objection 6. «Christ est la fin de la loi, en justice à tout croyant,» ou pour justifier tout croyant. Trad. d'Ostervald. Rom. 10 : 4.

Réponse. Si ce passage prouve que la loi est abolie, il prouve qu'elle est abolie pour les croyants, tandis qu'elle est obligatoire pour ceux qui ne croient point. Qui ose dire que tel est le sens de ce passage? Le mot *fin* ici signifie but ou objet, comme dans 1 Tim. 1 : 5 : «Or, la fin du commandement c'est la charité.» L'objet de la loi était de justifier ceux qui l'observeraient et de leur donner la vie; mais comme tous l'ont transgressée, elle ne peut point accomplir le but qui lui avait été assigné. Christ accomplit ce but pour ceux qui, s'étant repentis de leurs péchés, croient en lui, s'efforçant de mener une vie conforme à la loi de Dieu.

L'inconséquence de ceux qui rejettent la loi parce qu'elle ne les prononce pas justes, se voit dans le cas d'un charpentier qui jette son équerre et sa ligne loin de lui parce qu'elles condamnent tous les objets auxquels elles sont appliquées. Retenons la loi pour convaincre le pécheur de péché, afin qu'il aille à Christ pour être sauvé; retenons-la comme règle de conduite pour le chrétien; et que la foi, accompagnée d'une vraie repentance, ôte nos péchés qui sont indiqués par la loi. Le but final de la mort de Christ est que la justice de la loi soit accomplie en nous, et que nous vainquions l'affection de la chair qui «ne se rend point sujette à la loi de Dieu.» Rom. 8 : 4, 7, 13. D. T. B.

LA SEMENCE ET LE FRUIT.

UN maître très-cruel commanda un jour à un de ses esclaves d'aller semer du blé. L'esclave se rendit dans le champ et sema de l'ivraie.

Le temps de la moisson venu, le maître se rendit dans son champ, et, voyant de tous côtés verdir l'ivraie, il dit à son esclave: «Ne t'avais-je pas commandé de semer du blé? Pourquoi as-tu semé de l'ivraie?»

— J'ai semé de l'ivraie avec l'espoir de récolter du blé.

— Quelle folie! s'écria le maître. As-tu jamais vu chose pareille? L'esclave répondit: — Toi-même, cependant, tu sèmes tout le long du jour la semence du mal dans le champ du monde, et tu comptes, au jour de la résurrection, moissonner les fruits de la vie éternelle. J'ai fait comme toi, j'ai pensé que l'ivraie produirait le blé. Le maître se tut. Quelques jours après, il était devenu tout autre et il donna la liberté à son esclave.

Bâle. — Impr. Chr. Krüsi.